

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

51^{ème} ANNÉE - NUMÉRO 693

26 DÉCEMBRE 1997 - 150 Francs CFA



Jésus dans la crèche rayonne de ce que les hommes ont besoin aujourd'hui : de la douceur, de la tendresse, de la lumière et de l'espoir.

De la douceur — comme réponse à tout acte de violence.

De la tendresse — comme réponse au manque de bonté, de bonne volonté et d'amour du prochain (même chez ceux qui se disent chrétiens)

De la lumière — comme réponse aux ombres qui obscurcissent notre époque
De l'espoir — comme réponse aux hommes qui se sentent abandonnés ou qui ne trouvent aucun sens à leur vie.

Petite sœur Madeleine de Jésus (Apoc Kpa)

DES MINISTRES QU'IL FAUT AUX PLACES QU'IL FAUT...

Les derniers jours de 1997 sont très riches en déclarations et actes politiques. Ils ont d'ailleurs apporté certains éléments significatifs qui manquaient à l'appréciation globale du climat politique national. Le premier ministre, Me Adrien Houngbédji, sorti d'un mutisme prolongé

et certainement par stratégie, a fini par mettre un terme au suspens et aux supputations en levant quelque peu le voile sur ses intentions.

Le débat politique national, alimenté, depuis août dernier, par des rumeurs de

remaniement ministériel et des non-dits, a connu une évolution notable.

QUI NOUS GOUVERNE ?

La déclaration de Me Adrien Houngbédji au congrès de la jeunesse PRD à Sèmè-Kpodji le samedi 20 décembre 1997, est assez éloquent. Le premier ministre n'a lésiné sur aucun prétexte pour tirer à boulet rouge sur la coalition au pouvoir et dont le PRD est partie intégrante :

"... On a enlevé des sous-préfets proches du PRD parce qu'ils travaillent bien..." "On est ministre pour un temps..." "Je ne peux pas m'empêcher de dormir parce que je vais mourir..." a lancé, pêle-mêle, le président du PRD au congrès de la jeunesse de son parti.

Mais au-delà des simples déclarations d'homme politique dont on dit qu'il est en perte de vitesse, la sortie du premier minis-

(Lire la suite à la page 9)

(Lire la suite à la page 2)

NOËL ET LA LIBÉRATION DE L'HOMME

"La joie de Noël, la paix de Noël n'est-elle qu'une ambiance dans laquelle on s'évade pour fuir la réalité ? Ou bien est-ce l'extériorisation, la sainte célébration d'un événement authentique auquel nous avons le courage d'ouvrir généreusement la porte de notre cœur, pour que, de notre fait, il

devienne un élément de notre propre histoire ?". Cette série de questions interpelle l'acceptation que nous avons de la fête de Noël et nécessite une réponse de la part de chacun. Mais quel que soit ce que diront les uns et les autres, on n'empêchera jamais

(Lire la suite à la page 9)

A L'ÉCOUTE DU PAPE



LIBERTÉ ET VÉRITÉ MORALE

(...) Mesdames, Messieurs, la liberté est la mesure de la dignité et de la grandeur de l'homme. Pour les individus et les peuples, vivre libre est un grand défi pour le progrès spirituel de l'homme et pour la vigueur morale des nations. La question fondamentale à laquelle nous devons tous faire face aujourd'hui est celle de l'usage responsable de la liberté, tant dans sa dimension personnelle que dans sa dimension sociale. Il convient donc que notre réflexion se porte sur la question de la structure morale de la liberté, qui est l'armature intérieure de la culture de la liberté.

La liberté n'est pas seulement l'absence de tyrannie ou d'oppression, ni la licence de faire tout ce que l'on veut. La liberté possède une «logique» interne qui la qualifie et l'ennoblit : elle est ordonnée à la vérité et elle se réalise dans la recherche et la mise en œuvre de la vérité. Séparée de la vérité de la personne humaine, elle se dégrade en licence dans la vie individuelle et, dans la vie politique, en arbitraire des plus forts ou en arrogance du pouvoir. C'est pourquoi, loin d'être une limitation ou une menace pour la liberté, la référence à la vérité de l'homme — vérité universellement connaissable par la loi morale inscrite dans le cœur de chacun — est réellement la garantie de l'avenir de la liberté.

Sous cet éclairage, on comprend que l'utilitarisme, doctrine qui ne définit pas la moralité à partir de ce qui est bon mais à partir de ce qui est profitable, soit une menace pour la liberté des individus et des nations, et qu'il empêche la construction d'une véritable culture de la liberté. Il a des conséquences politiques souvent dévastatrices, parce qu'il inspire un nationalisme agressif, qui, par un développement de sens, peut considérer comme un bien de soumettre une nation plus petite ou plus faible, par exemple, au seul motif que cela répond aux intérêts nationaux. Les retombées de l'utilitarisme économique ne sont pas moins graves, car il pousse les pays les plus puissants à conditionner et à exploiter les plus faibles.

Ces deux formes d'utilitarisme vont souvent de pair, et c'est un phénomène qui a largement marqué les relations entre le «Nord» et le «Sud» du monde. Pour les nations en voie de développement, la conquête de l'indépendance politique a trop fréquemment été accompagnée, en fait, d'une situation de dépendance économique par rapport à d'autres pays. On doit souligner que, dans certains cas, les régions en voie de développement ont même souffert d'une régression telle que certains États sont dépourvus des moyens de subvenir aux besoins élémentaires de leurs peuples. De telles situations offensent la conscience de l'humanité et constituent un défi moral formidable à la famille humaine. Relever ce défi suppose évidemment des changements autant dans les nations en voie de développement que dans celles qui sont économiquement plus avancées. Si les premières savent offrir des garanties réelles de gestion correcte des ressources et des aides, et aussi de respect des droits humains, en remplaçant au besoin des régimes de gouvernement injustes, corrompus ou autoritaires par d'autres de type participatif et démocratique, n'est-il pas vrai qu'elles libéreront ainsi les meilleures énergies civiles et économiques de leurs peuples ? Et les pays déjà développés, pour leur part, ne devront-ils pas parvenir, dans cette perspective, à des attitudes affranchies des logiques purement utilitaires et inspirées par plus de justice et de solidarité ?

Qui, Mesdames, Messieurs, il est nécessaire que, sur la scène économique in-

ternationale, s'impose une éthique de la solidarité, si l'on veut que la participation, la croissance économique et une juste distribution des biens puissent marquer l'avenir de l'humanité. La coopération internationale, demandée par la Charte des Nations unies pour résoudre «les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire» (art. 1, 3), ne peut être pensée exclusivement en termes d'aide ou d'assistance, ni non plus de recherche des avantages en compensation des ressources affectées à cette coopération. Lorsque des millions de personnes souffrent de la pauvreté — ce qui signifie la faim, la malnutrition, la maladie, l'analphabétisme et l'avitilissement — nous devons nous-mêmes nous rappeler que personne n'a le droit d'exploiter l'autre à son propre profit et nous devons surtout réaffirmer notre engagement à la solidarité qui permet aux autres de vivre, dans les conditions économiques et politiques concrètes où ils sont placés, et notre engagement à la créativité qui est une marque distinctive de la personne humaine et qui rend possible le développement de la richesse des nations.

*Sighe de l'ONU
Jeudi 5 Octobre 1995*

*Jean-Paul II
Devant l'Assemblée Générale des Nations unies dans le cadre du cinquantième anniversaire de l'Organisation.*

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

COIN DU FIN LIMIER

DROIT SYNDICAL
LIBERTÉ SYNDICALE

Depuis plus d'un mois, le Bénin est subitement devenu le terrain de prédilection des débrayages sur ordre syndical. Et pour cause, le projet de budget 1998 en discussion à l'Assemblée nationale n'aura surtout pas rencontré l'assentiment des syndicalistes. A tort ou à raison, le projet de budget exercice 98 est jugé antisocial.

Alors, les syndicalistes n'ont pas cru devoir aller par quatre chemins pour mettre la pédale forte en déterrânt la hache de guerre. Ici c'est le sit-in, là-bas c'est une marche de protestation, ailleurs c'est des grèves d'avertissement à n'en pas finir. Bref, il ne se passe une semaine sans mouvement syndical anti budget. Quoi de plus normal que des travailleurs usent des moyens les plus divers pour défendre leurs intérêts. N'est-ce pas cela le sens même du syndicalisme ? Mais le droit syndical ne saurait exclure la liberté syndicale. C'est pourquoi le militantisme contraignant que certains responsables syndicaux veulent imposer par les temps qui courent aux travailleurs de différents ministères et autres services publics paraît malséant. Car l'indélicatesse pousse des responsables syndicaux, sous le couvert de piquets de grève, à s'offrir allègrement l'opportunité de s'inscrire sur les fiches de présence avant de repartir sur la pointe des pieds. Opportunisme ou irresponsabilité syndicale ?

Basile René Sanyan

DES MINISTRES QU'IL FAUT
AUX PLACES QU'IL FAUT...

(Suite de la première page)

tre est révélatrice de l'incohérence des principes qui nous gouvernent depuis bientôt deux ans. "... Le chef de l'Etat et moi-même ne connaissons rien du contenu de la loi des finances 1997 en cours d'exécution..." a dit Me Adrien Houngbédji. Cette affirmation du premier ministre inquiète et indigné même toute Béninoise, tout Béninois et tout observateur politique. Car, comment peut-on comprendre une telle déclaration de la bouche d'un des plus grands décideurs du Bénin qui clame ainsi son ignorance du contenu du précieux instrument du développement de la nation qu'est le budget national appelé aussi Loi des Finances. Serait-ce là une preuve de la direction à vue dont certains nous rabâchent les oreilles depuis avril 1996 ? Dès lors une question vient à l'esprit : qui nous gouverne ?

Cette situation serait-elle une confirmation de l'assertion de ceux qui prétendent que le gouvernement du Général

Kérékou II évolue dans un environnement très peu favorable au progrès ? Et pour cause. Composé de gens aux ambitions divergentes et travaillant, la plupart, avant tout, pour leur propre gloire, l'Exécutif ne peut qu'évoluer dans une cacophonie préjudiciable au développement du Bénin.

LES MINISTRES QU'IL FAUT
AUX PLACES QU'IL FAUT

Quel sens aurait un remaniement ministériel s'il consistait seulement à remplacer Jacques par Pierre sous prétexte qu'ils sont tous deux du même parti de la coalition, alors que l'un et l'autre se préoccupent beaucoup plus d'eux-mêmes et des intérêts de leurs proches que de l'intérêt général de la nation, que l'un et l'autre se servent d'abord et très bien au détriment du pays ?

Perpétuel recommencement des mêmes errements et prime à la médiocrité, à la

prévarication et à l'incivisme ! On en a déjà assez vu sous d'autres régimes "des gens honnêtes".

Prenant de la hauteur par rapport aux éventuelles pressions de toutes parts et sans complaisance aucune, le Premier Magistrat doit pouvoir dégager une équipe cohérente dont l'ambition sera de servir dans le seul intérêt de l'unité et du développement du Bénin. L'appartenance politique ne doit être prise en considération qu'après toutes les autres qualités d'homme intègre : éthique, bonne moralité, capacité de bonne gouvernance, capacité de travail, dévouement, esprit d'équipe, équité, sens du dialogue, sens du bien public, indépendance à l'égard des groupes de pressions économiques, politiques et ethniques et surtout résistance à la soif de l'argent et de l'enrichissement illicite. L'essentiel doit consister à mettre l'homme qu'il faut à la place qu'il faut pour un meilleur devenir de notre cher et beau pays, le Bénin.

Alain Sessou

ACTES D'ESCROQUERIE :
LE GOUVERNEMENT PASSE À L'OFFENSIVE

"Un peuple intelligent mais individualiste". Qui pourrait, a priori, penser que notre pays, le Bénin, s'identifierait à travers ce portrait moral ? Eh ! c'est bien des Béninois qu'il s'agit dans ces propos dont nous admirons le discours de vérité de son illustre auteur : l'ambassadeur d'un grand pays ami qui possède le second réseau diplomatique dans le monde. Nous avons avec ledit pays en partage le français qui est une expression achevée de raffinement de langage.

Il est cependant des circonstances où des personnes de convictions se trouvent contraintes d'appeler un chat un chat sans pour autant rien renier de leur amitié à

l'égard de leur vis-à-vis. Un adage bien connu ne dit-il pas d'ailleurs "Qui aime bien, châtie bien" ?

Nous ne faisons pas de la diversion comme vous pourriez le constater aisément. Le Béninois a l'imagination fertile. Par ces temps de vaches maigres que nous traversons, le système "D" marche à plein régime. On trouve des touche-à-tout dans tous les secteurs de l'activité nationale. Mais là où le bât blesse, c'est la faune des gens indélicats qui ont plus d'un tour dans leur poche. Le fléau prend une telle ampleur en ces temps-ci dans nos villes que le Conseil des ministres du mercredi 17 décembre 1997 a décidé de sévir contre ces vils individus.

ENDIGUER LE FLÉAU

Le Conseil a examiné une communication du ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, M. Gatién Houngbédji, relative aux plaintes qui lui sont parvenues de certaines représentations diplomatiques accréditées à Cotonou au sujet des actes d'escroquerie dont seraient victimes des hommes d'affaires étrangers de la part de certains individus sans scrupule et qui se passeraient pour des opérateurs économiques installés et exerçant au Bénin.

De cette communication, il ressort que ces prétendus opérateurs économiques exer-

çant au Bénin portent des noms d'origine étrangère et utiliseraient pour les besoins de leurs vils actes d'escroquerie, des documents falsifiés ainsi que les installations de télécopie et de téléphone de l'Office des postes et télécommunications.

La facilité à opérer sur le territoire béninois et à se réclamer représentants du gouvernement ou d'institutions commerciales béninoises observée au niveau de ces individus qui ne sont pas des Béninois crée la confusion dans les esprits des hommes et femmes d'affaires étrangers qui doutent de l'authenticité des documents commerciaux en provenance du Bénin.

En approuvant cette communication, le Conseil a donné des instructions au ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration territoriale, pour réunir et présider une commission interministérielle comprenant outre ses représentants, ceux du ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, du ministère des Travaux publics et des transports, du ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme afin :

— d'enquêter ce fléau qui risque de ternir l'image de notre pays ;

— d'identifier ces faussaires de notre économie et de la crédibilité des opérateurs économiques béninois.

E. D.

"LA CROIX
DU BENIN"

Rédaction et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
01 BP 105 - Tél. (229) 32-11-19

COTONOU
(République du Bénin)

Compte :
C.C.P. 12-76
COTONOU

Directeur de Publication
BARTHÉLEMY
ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 844
Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un
Abonnement de Soutien : 5.000 à 20.000 F CFA (50 à 200 FF)
Abonnement de Banquier : 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)
Abonnement d'Amis : 20.000 F CFA et plus (200 FF)
Changement d'adresse : 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

- Bénin	3.720 F CFA
- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo	4.680 F CFA
- Ouganda	5.760 F CFA
- Gabon, Tchad, Congo (Brazzaville), Cameroun et R.C.A.	5.760 F CFA
- France	5.760 F CFA
- Nigeria, Ombie, Ombie, Libéria et Sierra Leone	5.760 F CFA
- Kinshasa (Zaire)	9.000 F CFA
- Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie	12.600 F CFA
- U.S.A.	9.480 F CFA 94,80 FF
- Amérique (Nord, Centrale, Sud)	10.200 F CFA 102,00 FF
- Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Russie et Norvège)	8.520 F CFA 85,20 FF
- Canada	10.200 F CFA 102,00 FF
- Chine	12.600 F CFA 126,00 FF

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • Tél. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

CRÉATION D'UN CONSEIL DES BÉNOIS DE L'EXTÉRIEUR

La Conférence nationale des Béninois de la diaspora s'est achevée au palais des sports le vendredi 19 décembre 1997 à l'issue de cinq jours de travaux par la création d'un "Haut conseil des Béninois de l'extérieur".

L'institution a un caractère consultatif et comprend un conseil d'administration, un secrétariat permanent à Cotonou et un bureau exécutif de huit membres dont le président est M. Michel d'Almeida de la Communauté des Béninois résidant en Côte d'Ivoire. Les quelque 1,3 million de Béninois résidant à l'étranger sont représentés au sein de l'organe.

La vingtaine de délégation à la conférence a, entre autres recommandations suggéré que le gouvernement du Bénin prenne "sans délai" des mesures pour le recensement des Béninois résidant à l'étranger. Depuis 1960, année d'accession du Bénin à l'indépendance, aucun recensement des Béninois de l'extérieur n'a été opéré, a souligné la conférence.

Les délégués se sont en outre engagés à mobiliser les ressortissants béninois autour des tâches de développement économique, social et culturel du Bénin. Ils ont également suggéré que les formalités de délivrance des pièces administratives aux Béninois de l'extérieur soient simplifiées.

Précédant à la clôture des travaux de la conférence, le chef de l'Etat, le Général Mathieu Kérékou, a promis qu'il ferait prendre les textes en conseil des ministres sur le Haut conseil des Béninois de l'extérieur. Il a indiqué que les différentes recommandations de la conférence seront mises en œuvre de façon "méthodique et progressive".

ATACORA

LUTTE CONTRE LES AFFECTIONS BUCCO-DENTAIRES

Les populations de l'Atacora se réjouissent sans nul doute de la venue dans leur département d'une équipe de chirurgiens-dentistes en vue de soulager les personnes souffrant d'affections bucco-dentaires. Il s'agit en quelque sorte d'une manne dans la mesure où les soins prodigués sont gratuits. Pour des populations désertées dans leur grande majorité, cette heureuse initiative est sans commune mesure avec les taux élevés pratiqués dans les cabinets dentaires.

L'équipe de chirurgiens, forte de cinq membres est conduite par le coordonnateur du programme national de lutte contre les affections bucco-dentaires, le Dr Emile Tchinda. Plusieurs localités du département ont été retenues pour bénéficier de ce programme, ce qui amènera l'équipe à sillonner presque tout le territoire du département.

ATLANTIQUE

COTONOU: DES FEMMES POUR L'ESSOR DES QUARTIERS.

Avec les sérieux et nombreux problèmes que connaît Cotonou, pourrait-il compter sur une prise de conscience réelle de ses habitants ? Il est du moins permis de l'espérer grâce à des initiatives heureuses semblables à celles que viennent de prendre les femmes de l'organisation non-gouvernementale "Femmes et Essor éco-

nomique" (FEE). Venues de toutes les communes de la ville de Cotonou, ces femmes, réunies en séminaire, ont échangé des idées et expériences concernant le rôle de la femme dans le foyer, la sauvegarde de l'environnement et les rapports entre les organisations de femmes et les élus locaux. Au terme de leurs travaux, les participants ont pris l'engagement d'œuvrer effectivement pour l'essor économique et la salubrité dans leurs quartiers respectifs.

Ce séminaire qui avait pour thème "Participation de la femme au développement économique et social du quartier" a été organisé par l'organisation non gouvernementale FEE en partenariat avec la Circonscription Urbaine de Cotonou. "Les petits ruisseaux font les grandes rivières" dit-on. En effet, il ne manque certainement pas de quoi tester la disponibilité et la détermination des femmes regroupées au sein de la FEE, à commencer par des tâches dont l'accomplissement relèverait du sens civique le plus élémentaire.

AGRO-ALIMENTAIRE : LES ATOUTS D'UN SECTEUR MAL CONNU

De l'avis des opérateurs économiques, comment vendre devrait précéder la question quoi produire ? C'est la nécessité qui dicte généralement l'étude préalable de marché. Les journées "portes ouvertes" sur l'agro-alimentaire qui se sont déroulées du 17 au 23 décembre dernier au stade de l'Amitié à Cotonou n'ont certainement pas été étrangères à ces préoccupations. Cette importante manifestation nationale a permis à des foules de visiteurs de découvrir et d'apprécier les réalisations et les énormes potentialités du secteur agro-alimentaire dans notre pays. Une centaine de coopératives agro-alimentaires ont exposé dans une soixantaine de stands des produits locaux d'origine végétale, animale et halieutique. Cette manifestation a été également pour les participants l'occasion d'un brassage technologique de produits de conservation et de consommation.

L'adoption et l'adaptation de techniques appropriées pour une compétitivité sur le plan mondial et le défi du chômage des jeunes sont aussi au centre des objectifs visés par les organisateurs desdites journées. Le secteur de l'artisanat alimentaire était également largement représenté à travers la pharmacopée, et les matériels servant à la transformation des produits, ainsi que des produits alimentaires.

Initiées par la Direction de l'Alimentation et de la nutrition appliquées (DANA) ces journées ont été solennellement ouvertes et closes par le ministre du Développement rural M. Jérôme Sacca-Kina.

Espérons que notre secteur agro-alimentaire a l'ambition de contribuer pour une grande part à la réalisation de l'objectif vital de "la nourriture pour tous" et à susciter des changements d'habitudes alimentaires incompatibles avec les exigences d'une économie saine et prospère.

BORGOU

VENTE MASSIVE EN FRAUDE DU COTON GRAINE

Le département du Borgou, terre de prédilection du coton graine, notre or blanc, donne en ce moment de l'insomnie aux autorités politico-administratives locales du fait de la recrudescence des actes de vol et de vente frauduleuse du coton graine à divers niveaux dans le département. Sur tout le parcours jusqu'à l'usine, le coton graine subit des malversations. Des pay-

sans vendent frauduleusement leur production dans des pays limitrophes, des gens nantis achètent le coton et le revendent clandestinement aux usines privées; à l'achat les poids sont tronqués. Personne ne veut être de reste dans ce vaste trafic: conducteurs de véhicules et leurs apprentis organisent des vols après chargement au pont-basculé et à l'entrée des usines. Les sous-préfectures les plus touchées par ces pratiques délictueuses sont celles de Ségbana et de Nikki, deux circonscriptions administratives frontalières de notre voisin de l'Est. Les autorités à divers niveaux du département estiment que ces agissements illicites provoquent des manques à gagner importants pour la SONAPRA et à l'Etat béninois et des difficultés pour le remboursement au titre des intrants. Les causes du phénomène sont dues, entre autres, à l'endettement des paysans vis-à-vis de la SONAPRA et de la CLCAM, du non-paiement rapide par la SONAPRA après l'achat du coton graine et à la perméabilité de nos frontières.

Des actions à mener ont été envisagées afin d'arrêter l'hémorragie du coton graine.

MONO

DES PROMOTEURS DE MICRO-PROJETS À L'HONNEUR !

Des promesses qui ne sont pas vaines, mais qui s'accomplissent. Trente promoteurs de micro-projets venus des six départements de notre pays peuvent en témoigner après avoir reçu le lundi 22 décembre, 1997 à Lokossa des mains du ministre en charge de la Promotion sociale, un chèque de 30.590.600 F CFA.

La remise de ces chèques aux bénéficiaires, a dit Mme Marina d'Almeida Massougboji, est la matérialisation de la mission assignée au Fonds de soutien à l'action sociale (FSAS) qui est de parvenir à la réduction de la pauvreté dans notre pays.

Avec le financement de ces 30 micro-projets à caractère socio-économique, le Fonds vient de déboursier pour la seule année 1997 la somme de 47.000.525 F CFA représentant une quarantaine de projets à travers tout le pays.

Le ministre Marina d'Almeida Massougboji a remercié la Loterie Nationale du Bénin partenaire privilégiée du Fonds dont la contribution au financement de ces micro-projets est de 100 %.

AMÉLIORER LA GESTION DES CANTINES SCOLAIRES

Comment améliorer la gestion des vivres que le Programme alimentaire mondial (PAM) met à la disposition de certains établissements scolaires ? C'est pour la recherche des voies et moyens en vue de réaliser les améliorations souhaitées et souhaitables que les directeurs d'établissements scolaires publics à cantine ont été regroupés le mercredi 17 décembre 1997 à l'Ecole Normale intégrée de Lokossa, en journée de formation. Cette formation a été l'initiative conjointe de la Direction départementale de l'Éducation du Mono et la Direction départementale du Plan. Les organisateurs de la formation ont expliqué que celle-ci visait une bonne gestion des vivres mis à la disposition des établissements concernés et ont remercié les autorités du PAM pour leur appréciable contribution.

Sur les 59 établissements scolaires à cantine retenus dans le département du Mono, avec un effectif de 7.737 élèves, 70% sont de nouvelles créations.

OUEME

SOCIAL: LES FEMMES DE SAKÉTÉ APPRENNENT À TRANSFORMER LES PRODUITS AGRICOLES

Le Centre d'études, de recherches et d'information des pouvoirs locaux (Centre IPL) présidé par M. Latif Adébayo, a organisé le vendredi 19 décembre 1997 à Sakété une journée de réflexion sur le thème "Assistance en technologies alimentaires" en vue de la promotion et de la conservation des produits locaux.

L'objectif de cette journée selon les organisateurs, était d'aider les femmes de Sakété à promouvoir les produits locaux, leur assurer la santé, la nutrition et la sécurité alimentaire et de mieux participer à la gestion de leurs micro-entreprises.

Encadrées par Mme Gisèle Houénou, analyste biochimiste nutritionnelle et chargée de l'éducation nutritionnelle et alimentaire, assistée de Boniface Yehouénou, de la direction de l'alimentation et de la nutrition appliquée (DANA), les femmes ont appris à transformer les fruits en jus et les produits agricoles locaux. Interrogés sur l'importance de cette formation, la plupart des participants ont relevé la nécessité de développer une méthode de concentration et de conservation des produits, à faibles coûts.

Le coordonnateur national du Programme FIT (Farms implements and tools), M. Abdou Hanzie Océni a promis aux participants son assistance dans l'acquisition des matériels appropriés pour la transformation.

Le Programme FIT, selon son coordonnateur, est un programme conjoint d'assistance technique entre le bureau international du travail et TOOL, une organisation non gouvernementale néerlandaise active dans le domaine du transfert de la technologie. Le programme se concentre essentiellement sur l'amélioration et l'utilisation d'outillage agricole et des équipements de transformation alimentaire.

A Sakété, on cultive des produits vivriers (maïs, manioc, soja) et des fruits.

ZOU

L'ONASA RENCONTRE LES COMMERÇANTS DES PRODUITS VIVRIERS

La campagne 1997-1998, sur le plan de l'évolution des prix, le fonctionnement des marchés des produits vivriers, tels étaient certains des points principaux ayant fait l'objet de la rencontre qu'une délégation de l'Office national de sécurité alimentaire (ONASA) a eue le 11 décembre 1997 au Motel d'Abomey avec les commerçants des produits vivriers.

L'évolution comparée du prix du maïs entre 1996 et 1997 semble faire ressortir que le maïs coûte cette année moins cher qu'en 1996. Par contre, le prix du gari est plus élevé.

S'agissant des perspectives alimentaires en 1998, les commerçants ont dit leur appréhension sur la hausse des prix du maïs. Ils ont souhaité la prudence face à la forte concurrence étrangère.

Après avoir mis l'accent sur l'approvisionnement difficile du maïs par les nationaux et le manque de magasins de stockage, ils ont souligné que l'engagement des producteurs pour la culture du coton est préjudiciable à la sécurité alimentaire.

E. D.

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

QUE DEVIENNENT LES CADAVRES DES GUERRIERS DU DANHOME MORTS AU COURS D'UNE CAMPAGNE MILITAIRE ?

En 1945, G. Bouthoul inventa un nouveau mot français, la *polémologie*, désormais homologué par l'Académie française et figurant dans les encyclopédies françaises : c'est « l'étude de la guerre considérée comme phénomène d'ordre social et psychologique, dans ses causes et ses conséquences de tous ordres (économique, politique, démographique, moral, etc.) ».

La *polémologie* en Afrique en général, en République du Bénin plus particulièrement, s'est jusqu'ici limitée à l'étude des causes, du déroulement et des conséquences des guerres; bref, les *polémologues*, de façon générale, ne s'intéressent à l'homme en guerre que lorsqu'il est encore en vie et en pleine activité sur le champ de bataille. Ils se désintéressent immédiatement de lui, dès qu'il rend l'âme. Or la *polémologie* n'est pas faite que de faits d'armes et il ne serait pas superflu de savoir ce que deviennent les cadavres de ceux qui ont péri durant une campagne militaire, qu'ils soient simples guerriers, rois ou chefs des armées, etc.

I — LES CADAVRES DES GUERRIERS

Nous préférons d'emblée commencer par le cas des guerriers (2), parce qu'il est le plus fréquent; en outre, il concerne toujours un plus grand nombre de personnes.

Deux cas de figure se présentent ici : le corps du guerrier mort a été retrouvé, surtout dans des conditions de sécurité permettant un quelconque ensevelissement. Dans ce cas, on prend le corps et on se rend dans la brousse la plus proche pour un « rite » funéraire rapide et sommaire (3) : le cadavre est mis dans un trou creusé en toute hâte. Aucune cérémonie particulière, aucun chant funéraire, aucun linceul... ou plutôt, en guise de linceul, deux ou trois petits bouts de tissu prélevés sur deux ou trois soldats et posés sur le corps placé dans la tombe. Le guerrier mort en guerre et retrouvé est enterré dans sa tenue de combat après qu'on a prélevé ses ongles, ses cheveux, ses poils.

Rien, en outre, ne matérialise l'emplacement de la tombe, d'ailleurs intentionnellement arrangée pour passer inaperçue : l'on comprend qu'elle n'affleure pas au-dessus du sol.

Placés dans des feuilles d'arbres — de bananier de préférence — et attachés dans un tissu blanc, les restes du guerrier sont remis au retour à sa famille à laquelle sa mort est annoncée par l'expression fon *é ci ahwan* : il n'est pas revenu de la guerre. Le roi envoie à la famille éplorée ses condoléances et un linceul blanc pour l'enterrement qui se fera à partir des restes du guerrier. Le rite funéraire se fait ici normalement comme si le corps était régulièrement et entièrement revenu de la campagne militaire; comme si, finalement, il s'agissait de l'enterrement d'une personne décédée à la maison.

Il existe un deuxième cas de figure : le corps du guerrier mort n'a pas été retrouvé; il devient alors la proie des fauves ou des vautours s'il est perdu; il arrive aussi que ces derniers ne l'ayant pas vu il finisse par se décomposer de lui-même dans la nature; si le cadavre tombe dans les mains de l'ennemi ou à un endroit qui lui est accessible, celui-ci y prélève des organes qui entrent dans la fabrication de certains pro-

duits thérapeutiques ou dans des pratiques occultes. Le reste du corps est enterré sans soins particuliers, ou simplement jeté dans la brousse, loin des habitations : il est traité, dans les deux cas, comme un animal.

Nombre de cadavres de guerriers du Danhomè n'ont jamais été retrouvés, notamment dans des situations où l'armée, vaincue, a été mise en déroute et poursuivie par l'ennemi. Il n'est évidemment plus question, en pareille circonstance, de chercher à savoir où se trouve le corps de ceux qui ont été tués. La débâcle de Ghézo lors d'une expédition militaire à Abékuta (4) est sans doute le cas le plus illustratif à ce sujet. Lui-même a failli tomber aux mains de l'ennemi, n'eussent été la diligence, l'habileté et le courage des hamaquaires qui l'ont sauvé d'extrême justesse.

Il est aussi des cas où les cadavres ne reviennent ni aux troupes du Danhomè, ni aux ennemis, ni aux fauves et autres charognards de la brousse. Tombés dans l'embuscade de l'ennemi comme à Hèvé près de Grand-Popo en pays Hula, des guerriers du Danhomè, nuitamment pris, ont été mis dans des barques et déversés dans le Mono ou la Sazué, où ils ont tous péri (5).

Les guerriers dont les corps n'ont pas été retrouvés après la mort ne sont pas pour autant privés de sépulture, de rites funéraires ou de quelque attention que ce soit : bref, l'absence de la dépouille mortelle d'un guerrier n'entraîne pas l'inexistence de cérémonies funéraires. Comme dans le cas de ceux qui ont été enterrés à l'étranger, la mort des guerriers dont le cadavre n'a pas été retrouvé est annoncée aussi par l'expression fon *é ci ahwan*, il n'est pas revenu de la guerre.

Avertis de la situation, les fossoyeurs se rendent à un carrefour aux environs d'une heure du matin (6). Là, dans des conditions occultes appropriées, ils font appel à l'âme du défunt en sifflant. Ils affirment envelopper cette dernière dans un grand linceul blanc gracieusement offert par le roi à la famille éplorée pour l'enterrement du défunt (7) dont les fossoyeurs se seraient emparés de l'âme à la place du corps perdu en pays ennemi.

Ce qui tient ici lieu de tombe n'est en fait qu'un petit trou de forme irrégulière, intentionnellement creusé juste pour recevoir le linceul dans lequel l'âme est censée avoir été enveloppée. Lors du creusement de cette tombe miniature, ronde ou rectangulaire, les proches du défunt ne cessent de dire de temps à autre aux fossoyeurs, d'une voix grave, rituellement et sous forme de boutade : « N'oubliez pas de bien creuser la tombe. Qu'elle soit large et profonde, car notre défunt est une personne de grand gabarit ». Une manière de signifier qu'il s'agit bien d'un enterrement normal, comme si le corps du défunt était effectivement présent.

Deux fossoyeurs tiennent le linceul comme s'il était très lourd et le déposent respectueusement au fond de la petite tombe qu'ils ferment ensuite. Ils sont régulièrement rétribués comme dans le cas d'un enterrement ordinaire, corps présent. Les obsèques habituelles ont lieu par la suite, sans aucune singularité contrairement à l'enterrement et aux funérailles des gens du pouvoir.

II — LES DÉPOUILLES MORTELLES DES GENS DU POUVOIR

Rois, reines, dignitaires, princes, chefs des armées et guerriers célèbres morts au cours d'une campagne militaire sont traités différemment entre eux d'une part, et par rapport aux simples guerriers, d'autre part.

Lorsque l'un des membres de la couche dirigeante du royaume meurt au cours d'une campagne militaire, on ne dit pas *é ci ahwan* comme dans le cas d'un simple guerrier, mais *é xo akpa*, il a écopé d'une plaie. Toutefois, si cette expression sert également à annoncer au peuple que tel dignitaire, prince ou personnalité célèbre est mort en guerre, elle n'est cependant jamais utilisée dans le cas d'un roi qui a péri durant une expédition militaire en pays ennemi; faire comprendre au peuple que son roi est mort en guerre est quelque chose de déshonorant pour ce dernier (8). Aussi, n'annonce-t-on jamais que le roi est mort en guerre. Son cadavre est ramené à Abomey dans le hamac où il était transporté de son vivant. On annoncera au peuple que le roi est revenu dans de bonnes conditions; peu après, la rumeur de sa maladie se répandra; puis celle de son aggrava-tion, et enfin de sa mort. Tel a été le cas de Ghézo, mortellement blessé à Ekpo près de Kétu, de retour d'une expédition militaire malheureuse en pays yoruba dans l'actuel Nigeria. Son enterrement et ses funérailles ont eu lieu dans les mêmes conditions que celles d'un roi mort naturellement à Abomey même.

Comme dans le cas du roi, il est rare que le corps d'un prince ou d'un dignitaire mort en guerre ne soit pas retrouvé. En effet, en dehors des chefs d'armée, toutes les personnalités, lors des combats, se tiennent suffisamment loin du théâtre des opérations pour n'être pas la cible des balles et autres projectiles, même perdus. Mais quand il arrive que l'un d'entre eux meurt, son corps enveloppé dans des feuilles d'arbres, de palmiers surtout, est resserré entre quatre bâtons attachés et ramenés à Abomey. Il n'est pas enterré dans sa maison mais au cimetière des martyrs du nom de Ayihoji ou terre secrète, lieu secret, pour que les chercheurs d'organes humains nécessaires dans des pratiques occultes traditionnelles n'aillent pas profaner la tombe (10). Le roi fournit le linceul, l'enterrement et les funérailles se font normalement. Ayihoji est à côté du palais à Abomey.



(Paysage du cimetière ayihoji de Cana)

Il existe aussi un autre ayihoji à Cana, plus précisément à Cana-Dodomé au bord de la vieille voie conduisant de Ouidah à Abomey, via Cana. C'est également un autre cimetière des grands martyrs; mais à la différence du grand Ayihoji d'Abomey, il n'accueille, lui, du moins jusqu'à la veille de la bataille de Cana entre Dodds et Béhanzin, que les corps des gens du pouvoir morts au cours d'une campagne militaire et que l'ennemi a décapités. Ramenés dans le Danhomè, ces corps sans tête sont inhumés à Ayihoji de Cana-Dodomé, puis, qu'il est interdit de les inhumier dans le cimetière des grands martyrs du palais d'Abomey.

40 jours après l'inhumation, le roi envole ses gens avec un linceul blanc à Ayihoji de Cana-Dodomé. Ils prélèveront sur la tombe du sable qu'ils envelopperont dans ce tissu. Ce dernier sera placé dans un hamac miniature qui sera ramené à Abomey accompagné de chants et de musique funéraires. Ce linceul sera par la suite inhumé et les obsèques pourront alors avoir lieu.

Il est des cas où le roi éprouve des difficultés à faire ramener le corps d'un homme important mort lors d'une campagne militaire. Quand sa sépulture ou ce qui en tient lieu est connue grâce à des espions discrètement dépêchés sur place par le roi, l'on prélève du sable sur la tombe quand on ne peut pas l'ouvrir pour emporter la dépouille mortelle; dans l'un ou l'autre des cas, les rites funéraires suivis d'obsèques auront lieu à Abomey, une fois l'enterrement effectué à Ayihoji du palais.

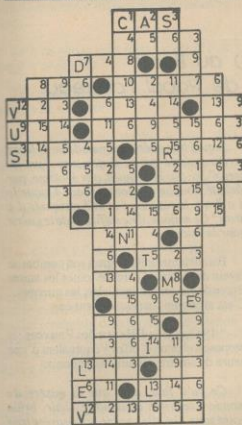
Tofa, frère aîné de Ghézo, avait accompagné ce dernier à la guerre de Hunjoto en pays mahi où il trouva la mort une fois tombé aux mains de l'ennemi. La guerre ayant tourné court, son corps n'a pu être récupéré par les siens. De retour à Abomey, Ghézo envoya ses espions s'informer du sort réservé par les Mahi à son frère Tofa. C'est là qu'ils ont su que le prince avait été transformé en *tolégha* (divinité) pour protéger la localité. Une deuxième grande expédition devait permettre à Ghézo de « casser » (11) Hunjoto et de ramener dans sa capitale les restes de son frère qui furent inhumés à Ayihoji d'Abomey (12). Des funérailles grandioses eurent lieu, et pour mieux honorer la mémoire de Tofa, un jexo ou cénotaphe lui fut élevé chez lui. Honneur suprême, car c'est l'une des rares fois qu'un jexo a été édifié à la mémoire d'un prince qui n'a jamais accédé au trône, et, de surcroît chez lui.

Enfin, il arrive qu'en dépit de tous les efforts pour rentrer en possession du corps d'une personnalité morte au cours d'une expédition militaire soient vains : les cas les plus illustratifs à cet égard sont ceux de Gahu et de Kposu en pays Hula (13). Gahu et Kposu sont les noms de fonction de deux généraux de l'armée du Danhomè. Le premier, commandant l'aile droite, est le général en chef. Il prend le pas sur le second, qui n'est que le général en second, commandant l'aile gauche de l'armée. Ils étaient tous deux à la tête d'un détachement de l'armée du Danhomè, ayant pour mission de prendre d'assaut Hèvé dont l'accès est défendu du côté du danger aboméen par des cours d'eau, particulièrement le Mono. Tombés dans une embuscade savamment montée contre eux, ils furent pris vivants et transformés par la suite en deux *Legba*

(Lire la suite à la page 10)

UN PEU DE DISTRACTION

GRILLE DU BENIN À DÉCODER



Dans la grille ci-dessus, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représente toujours la même lettre.

En vue de faciliter les recherches, quelques lettres décodées sont déjà inscrites dans la grille.

A vous donc de jouer.

(Réponse en page 10)

**ACHETER "LA CROIX"
C'EST BON.
S'Y ABONNER EST
POURTANT MEUX.**

BONNE SANTÉ

LA FUMÉE DES AUTRES FAIT MAL AU CŒUR

Une récente enquête menée par des chercheurs américains de l'école de santé publique de Harvard (États-Unis) conclut que le fait d'être exposé à la fumée des autres sans fumer soi-même multiplie par deux le risque de maladies cardiaques et d'infarctus.

L'étude américaine a porté sur plus de 32 000 femmes n'ayant jamais fumé et suivies pendant dix ans. Les résultats font ressortir que pour les

femmes exposées régulièrement à la fumée, le risque de contracter des maladies coronariennes était de 91% plus élevé que celui des femmes ne cotoyant pas de fumeurs. Pour celles qui sont exposées irrégulièrement, le risque est accru de 58%. Jusqu'à présent, les chercheurs avaient surtout exploré le risque de cancer du poumon dans le tabagisme passif; comparé à celui-ci, le risque cardiaque serait dix fois plus élevé.

FOI ET GUÉRISON

Selon des spécialistes religieux et laïques qui viennent de se réunir à Rome pour un congrès intitulé « Médecine et spiritualité », croire en Dieu favoriserait la guérison. Des intervenants se sont référés à plus de 200 études réalisées sur le sujet, qui montrent que

les malades croyants guérissent plus rapidement que les malades non croyants.

Quelle que soit la religion, une étude américaine rapporte que pour 232 patients opérés du cœur, la mortalité des non-croyants a été 3 fois

plus importante que celle des croyants. Ceci expliquant peut-être cela, sur 4 000 personnes âgées, celles qui pratiquaient une religion sont apparues moins déprimées et en meilleure forme que celles qui se disaient non croyantes.

LES SEPT ERREURS

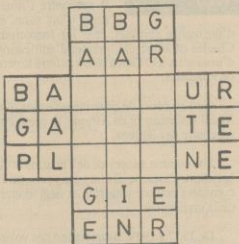
Exécutant les dessins 1 et 2 ci-après, le dessinateur a commis sciemment sept erreurs. Relevez-les.



(Réponse en page 10)

LA CROIX

Saurez-vous achever la grille ci-après de façon à obtenir six mots croisés de sept lettres chacun ?



(Réponse en page 10)

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

Le verbe nommer et le nom dénomination : deux mots de la même famille et pourtant deux M pour le premier (nommer) et un seul M pour le second (dénomination).

On écrit également : dénommer, nommément (deux M), nominal, nominatif, nomination (un seul M).

Remarque : Le M est doublé devant la lettre E. Il reste unique devant un I.

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe aimer, du latin amare (en grec philain, d'où philanthropie).

Éprouver de l'affection pour quelqu'un c'est aimer, s'attacher, chérir, avoir de la sympathie pour... conter fleurette, faire les yeux doux ou faire la cour.

On peut aimer ardemment, passionnément, à la folie, ou encore adorer, être fou de... ou d'une façon populaire: en pincer pour... avoir le béguin.

Toute personne qui aime ou qui est aimée est un ami, un amoureux, un chevalier servant et l'être aimé est le chéri, l'amant, la maîtresse ou familièrement parlant la coqueluche.

Aimer, c'est aussi avoir du goût pour quelque chose. On aime l'étude, le sport, la musique, etc. On s'intéresse, on prend plaisir à, on affectionne. On peut aussi aimer le vin, la bonne chère et se régaler ou raffoler et ainsi on est ravi, content, heureux.

De toute façon "il faut aimer les gens, non pour soi, mais pour eux", précise un proverbe français... et c'est peut-être la meilleure manière d'aimer.

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Le photocopillage (PHOTO-COPIPAGE).

Apparu en 1993, ce nom désigne l'action de photocopier des documents, des livres pour un usage collectif afin d'en économiser l'achat.

Le photocopillage en principe est interdit car c'est en quelque sorte un pillage par photocopie et prive les auteurs d'une partie de leurs droits.

De la même famille, autres mots assez récents : photocopier et photocopieuse, machines à photocopier (1964).

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe attendre, du latin attendere (lutter attention).

Rester dans un lieu, dans une situation jusqu'à l'arrivée d'une personne ou d'une chose c'est attendre, faire le guet, être à l'affût. On peut attendre en file en faisant la queue, attendre longtemps, languir, se morfondre et familièrement parlant faire le pied de grue ou faire le poireau.

Attendre à plus tard c'est rester dans l'expectative, remettre, temporiser, ou atermoyer. On peut aussi faire attendre, faire languir, être en retard. Et quand on compte sur quelqu'un ou sur quelque

chose, on compte sur l'arrivée, on attend avec impatience, on espère, on souhaite, on escompte la venue de... ou on s'attend à quelque chose en l'escomptant, ou le prévoyant.

Un proverbe chinois ne dit-il pas : "A qui sait attendre le temps ouvre ses portes ?"

DES MOTS D'AILLEURS

Au Burkina Faso existe une locution verbale qui signifie avoir une bonne situation professionnelle, en d'autres termes : être bien situé.

Cela n'indique pas un lieu géographique mais certains repères dans l'échelle sociale.

On parle ainsi de quelqu'un de bien situé.

AUTOUR D'UN MOT

Bruit, du latin populaire brugere

Le bruit est un son produit par des vibrations irrégulières. On fait du bruit en parlant, en criant, en hurlant, en vociférant et le bruit fatigue, assourdit, assomme ou crève le tympan. Les bruits sont multiples. Provoqués par des personnes, ils sont clameurs, hurlements, chahuts et familièrement barouf.

Il y a les bruits respiratoires : éternuements, hoquets, et ronflements, les bruits gastro-intestinaux : renvois, éructations et ceux provoqués par les animaux : bourdonnements, gazouillis, pépiements, etc.

Quant aux bruits provoqués par les choses ils sont innombrables : du clapotement au grincement en passant par les roulements, les explosions ou les éclatements. Certains instruments sont d'ailleurs fabriqués pour produire du bruit, tels le tambour, les cymbales, la cloche et le grelot sans parler du klaxon et des différents avertisseurs : sirènes, sifflets, gong et tam-tams.

Lutter contre le bruit est bénéfique pour la santé et imposer le silence est parfois nécessaire : "Si le bien ne fait pas de bruit... le bruit ne fait pas de bien", dit une sentence française.

DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

Avec le nom sabot.

Comme un sabot : très mal, avec des verbes d'action comme : jouer comme un sabot, travailler comme un sabot...

Les deux pieds dans le même sabot : être embarrassé, incapable d'agir.

Avoir du foin dans ses sabots, une ancienne expression qui signifie être riche.

On dit aussi : avoir du foin dans ses bottes.

Dormir comme un sabot : dormir profondément.

Et, enfin, voir venir quelqu'un avec ses gros sabots : voir où il veut en venir, tellement il cache mal ses intentions.

CULTURE — SOCIÉTÉ

RAOUL FOLLEREAU, UN GÉANT DE NOTRE TEMPS

par le Dr. Célestin Gantin

Représentant de l'Association Française Raoul Follereau (A.F.R.F.) au Bénin
à l'occasion de la commémoration du 20ème anniversaire de la mort de Raoul Follereau

I — QUI EST RAOUL FOLLEREAU ?

Français, né le 17 août 1903 à Nevers, d'une famille catholique simple, travailleuse, de trois enfants dont il est le deuxième, Raoul Follereau est une très grande figure douée d'un charisme extraordinaire.

Mort le 6 décembre 1977 à l'âge de 74 ans, Raoul Follereau a donc vécu les trois quarts de notre 20ème siècle, le siècle des deux grandes guerres mondiales, le siècle de la bombe atomique...

On comprend dès lors que Raoul Follereau, humaniste, grand chrétien, pétri d'une foi solide, homme d'action dont les maîtres mots durant sa vie ont été : "Aimer et Agir" ne pouvait rester indifférent aux grands maux de son temps.

Son itinéraire peut être schématisé en trois grandes étapes :

1) — Sa jeunesse

En 1917, soit à 14 ans, Raoul Follereau perd son père mobilisé en Champagne durant la guerre de 1914-1918. Il quitte en 4ème le lycée public de Nevers pour l'École professionnelle de la même ville où il reste un an.

À 15 ans, contraint de subvenir aux besoins de sa famille, Raoul Follereau, lui le futur Apôtre de la paix, travaille avec son frère aîné, dans un atelier qui, du fait de la guerre, ne fabrique plus les instruments agricoles mais des obus. À ses temps libres, il écrit des poèmes.

Toujours à 15 ans, il donne sa première conférence pour les Petites Sœurs des Pauvres sous le titre : "Dieu est Amour". Dès cette première conférence, Raoul Follereau prononce trois phrases qui sont essentielles pour comprendre sa vie : *Dieu est Amour — Être heureux, c'est faire des heureux — Vivre, c'est aider les autres à vivre.*

En vendant des fleurs au profit des orphelins de la grande guerre, il rencontre Madeleine Boudou, une jeune fille de 15 ans qu'il épousera plus tard. À cette époque, il était conscient qu'il est l'un des trois millions d'orphelins causés par cette guerre qui, en outre, a fait cinq millions de morts et autant de blessés.

Le soir, il poursuit ses études chez lui avec le concours d'un vieux prêtre. Sa grande intelligence lui permet d'obtenir brillamment la première partie du baccalauréat en 1919. Il entre alors en classe de philosophie chez les frères des Écoles chrétiennes à Nevers et gardera une profonde reconnaissance aux Congrégations religieuses enseignantes, œuvres d'éducation humaine et spirituelle.

À 17 ans, il publia son premier livre "Le Livre d'Amour". *Pourquoi ne ferais-je pas de ma vie, de tous les jours de ma vie, une seule œuvre d'Amour ?*

Ce fascicule a disparu mais, c'est sous ce même titre que Raoul Follereau rassemblera ses pensées.

En pleine effervescence anticléricale de la troisième République, il se voit recalculer deux fois de suite aux épreuves écrites de la deuxième partie du baccalauréat par des correcteurs partiaux, mais le scandale contraint l'administration à lui accorder l'accès à la Sorbonne.

À 20 ans, il obtient à Paris, ses deux licences en philosophie et en droit, fréquente les milieux de la pensée et du monde artistique.

Pendant son service militaire en Allemagne occupée, Raoul Follereau enseigne la philosophie aux fils des militaires français, convaincu que la guerre entre les peuples et les idéologies ne se réduit pas à des opérations militaires et que la guerre principale est celle des idées. (Luther, Kant, Hegel, Nietzsche, Marx et Freud répandent le doute, le désordre, l'hyper-trophie du moi et la violence, la désolation et l'angoisse).

À sa démobilisation en 1925, il épouse Madeleine Boudou. Raoul Follereau répète souvent : "la plus grande chance de ma vie, c'est ma femme". Puis, il s'inscrit comme avocat aux Barreaux de Paris, dans un grand cabinet qu'il ne tarde pas à quitter parce que sa première plaidoirie devait porter sur un divorce et que la partie adverse a essayé de le soudoyer.

2) — Le combat pour la civilisation chrétienne

Pendant la première moitié de sa vie active, jusqu'en 1942, Raoul Follereau s'est révélé un défenseur de la culture et de la philosophie de l'homme. Pour lui, religion, politique et arts sont liés.

Secrétaire de rédaction au journal *l'Intransigeant*, il a expérimenté et est convaincu du relativisme, de l'information et de la faiblesse des médias face aux pouvoirs financiers et idéologiques.

En 1927, il fonde, la *Ligue d'Union latine*, qui veut défendre la civilisation chrétienne contre tous les paganismes et toutes les barbaries en "groupant une élite de la jeunesse française" face au matérialisme, à la civilisation des robots et de l'argent.

Il donne plusieurs conférences, édite en cinq ans, de 1927 à 1932, plus de cinquante ouvrages de cent auteurs, poètes et écrivains. Il est débordant d'activités.

Au même moment, il trouve le temps d'écrire ses propres œuvres qui sont interprétées à la Comédie Française.

En 1929, en lien avec le ministère de l'Instruction Publique, l'Alliance Française envoie Raoul Follereau en Amérique du Sud pour y rechercher les causes de l'influence de la culture française.

Raoul Follereau constate l'influence des Congrégations religieuses consacrées à l'éducation des jeunes, en particulier des frères des Écoles chrétiennes. Dans son rapport, il souligne l'effet néfaste des lois anti-religieuses de 1905 de la troisième République en France et dit ceci : "Tous les religieux et religieuses que vous avez chassés de nos écoles sont partis à travers le monde, ont



Raoul Follereau
(1903 — 1977)

créé des écoles, des collèges, des universités qui se sont multipliés de Buenos Aires à Caracas et de Rio Janeiro à Valparaiso. Partout, on y apprend le français et on chante les vieilles chansons françaises avec lesquelles j'ai été accueilli".

De 1930 à 1936, Raoul Follereau fit d'autres voyages : Brésil, Uruguay, Argentine, Chili. Il est fréquemment reçu par les chefs d'État.

En 1936, un journal argentin lui confie un reportage sur Charles de Foucauld. Il rencontre l'itinéraire d'un saint et

d'un maître spirituel, crée les fondations Charles de Foucauld, permet d'édification d'une église à El Golé où est enterré le père de Foucauld.

C'est au cours de cette même année que Raoul Follereau fit en Afrique, sa première rencontre des lépreux.

Son combat au service de l'homme et de la culture s'incarne dès lors dans ceux qu'il considère comme illustrant la dégradation de la civilisation.

De 1937 à 1939, il entreprend des voyages et des conférences pour la *Ligue de l'Union latine* en Italie, à Rome où il est reçu par le Cardinal Pacelli, futur Pie XXII, en Europe centrale et en Europe de l'est, au Liban, en Afrique du nord... Entre ses voyages, il maintient de nombreuses activités dans les milieux français et assure la rédaction de l'Œuvre latine, journal de l'Union latine en faisant part de ses voyages.

En 1939, il repart en Amérique du Sud, mais en revient à la déclaration de guerre pour servir son pays.

En 1939 à 1942, Raoul Follereau est dans le tourbillon de la guerre. Soldat mais intellectuel, plusieurs missions lui sont confiées. Ses publications contre le régime hitlérien le font rechercher par le régime nazi.

Ayant abandonné leur domicile parisien, Raoul Follereau et son épouse ont été hébergés en plusieurs endroits pendant ces périodes : Saint-Etienne, Lamastre, Lyon. Il donne plusieurs conférences, publie des brochures telles que : "Ce que le monde doit à la France", "Le christianisme et la France", où il développe ses idées, convaincu que, plus que jamais, le christianisme seul peut apporter les valeurs dont les hommes ont besoin.

3) — Le combat pour les lépreux

Ce combat occupera la seconde moitié de sa vie active. À Vénissieux près de Lyon, en 1942, où Raoul Follereau est réfugié chez les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, il se découvre une nouvelle vocation. Sa vie bascule. Il propose à la Supérieure, Mère Eugénia, de l'aider à bâtir un village pour les lépreux à Adzokpé (Côte d'Ivoire).

A quoi bon guérir un malade de la lèpre si, dans notre cœur, il demeure "un lépreux", si, par ignorance, par égoïsme, par lâcheté, nous lui refusons la place à laquelle il a droit, le respect, l'amitié auxquels il a droit ? Ce malade, il ne suffit pas de le guérir pour le sauver.

Parallèlement, il intègre à son combat en faveur des lépreux, celui de toutes les autres lèpres de son temps, la misère, les guerres... C'est ainsi que successivement en :

* 1943, il crée l'Heure des Pauvres : il propose à chacun d'offrir l'équivalent d'une heure de son travail aux malheureux.

Ce qu'il faut, c'est que la misère d'un monde s'imprime dans notre chair, brûle notre sang. Qu'elle obsède nos pensées trop "reposées", qu'elle dérègle notre cœur trop sûr de lui.

* 1944 : il envoie un message au Président Roosevelt à qui, il réclame l'équivalent du budget d' "un jour de guerre pour la paix".

* 1946 : il lance le "Noël du père Foucauld" : il propose à chaque enfant d'offrir l'un de ses cadeaux à un enfant pauvre.

* 1947 : il propose l'heure du vendredi saint : une heure de salaire en offrande ce jour-là, pour les pauvres.

* 1948 : les Fondations de Charles de Foucauld cèdent la place à l'Ordre de la Charité.

* 1954 : Raoul Follereau lance la première Journée Mondiale des Lépreux, Journée de prière et de solidarité.

* 1956 : il lance un appel à l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

* 1954-1959-1962 : Raoul Follereau envoie une lettre ouverte aux chefs d'État (Eisenhower, Krouchtchev, etc.) pour appeler les grandes puissances à consacrer une infime partie de leur budget militaire à des œuvres de paix, au profit des pauvres les plus urgentes. *Un pays n'est un grand pays que s'il est capable de beaucoup d'Amour.*

* 1964 : Appel à l'O.N.U. accompagné de plus de trois millions de cartes de pétition envoyées à son initiative par des jeunes du monde entier pour obtenir "un jour de guerre pour la paix"; l'O.N.U. vote un texte timoré, invitant les États à une journée annuelle de la paix.

* Depuis le début de son combat contre la lèpre, Raoul Follereau aura fait trente deux fois le tour du monde, en avion, en voiture, en pirogue pour aller embrasser les lépreux, pour donner des conférences et donner de l'argent nécessaire à leur guérison. *Le lépreux est deux fois malade : il a la lèpre et il est lépreux... Les lépreux, qu'est-ce que cela peut faire qu'on leur donne quelque chose, si on ne leur donne pas la main !*

* 1966 : Création de l'ELEP, Fédération Européenne de Lutte contre la Lèpre qui deviendra international ILEP en 1975.

* Le 6 décembre 1977, Raoul Follereau s'entre après avoir annoncé un message à la jeunesse :

"Plus ma vie approche de sa fin et plus je sens le devoir de vous le redire : c'est en aimant que nous sauverons l'humanité..."

CULTURE — SOCIÉTÉ

Et de vous répéter : le plus grand malheur qui puisse vous arriver, c'est de n'être utile à personne, c'est que votre vie ne serve à rien...

Le bien que je vous laisse, c'est le bien que je n'ai pas fait.

Des démissions de notre temps, naît la mission de votre vie.

Il y a des lépreux autour de vous, des lépreux qui n'ont pas la lèpre que j'ai combattue. Il y a tant d'autres lèpres qui sont beaucoup plus répugnantes que la lèpre. Vous les soignerez d'abord d'Amour, à coups d'Amour.

II — QUELLE A ÉTÉ L'ŒUVRE DE RAOUL FOLLEREAU ?

L'œuvre de Raoul Follereau dépasse de loin le cadre de son pays pour exploser sur tous les continents, dans les régions du monde où sévit encore la lèpre et plus particulièrement en Afrique où son combat contre la lèpre a pris racine.

Si la lèpre a été éradiquée, sans médicament, des pays de la Zone Nord, parallèlement au développement de l'hygiène et de l'aisance, elle est restée à l'état endémique dans les pays de la Zone Sud jusqu'à aujourd'hui. Presque seuls, des religieux et religieux français bien souvent, ont tant bien que mal aimé, respecté et soigné ces malheureux. À la suite d'hommes et de femmes exemplaires — Saint Martin de Tours, Saint François d'Assise, Sainte Radegonde de Poitiers, Sainte Jeanne de Chantal d'Anney, le Bienheureux Père Damien sur l'île de Molokai, et tant d'autres personnes connues ou anonymes, Raoul Follereau a consacré sa vie à leur guérison et bien plus encore à leur guérison comme êtres humains à part entière.

Les performances qui ont fait de lui le « Vagabond de la Charité », le millionnaire non pas en argent gagné, mais en kilomètres parcourus pour porter secours à ceux que lui-même appelle « les douloureuses minorités opprimées du monde », c'est en Afrique qu'il les réalisera pour une bonne partie.

Les résultats obtenus à ce jour, dans le monde en matière d'élimination de la lèpre sont éloquentes :

En 1947, on estimait le nombre de lépreux à 15 millions.

En 1997, il n'y a plus que 1 million de cas de lèpre.

Au Bénin, de treize mille lépreux en 1987, les cas de lèpre ne sont plus que 492 en 1996. Ces succès sont la conséquence d'une mobilisation internationale coordonnée voulue par Raoul Follereau.

En 1966, Raoul Follereau crée une Fédération Internationale des Associations contre la lèpre en vue de coordonner les efforts des associations nationales dans « la bataille contre la lèpre » en faisant en sorte que les fonds recueillis dans les pays du Nord soient utilisés avec la plus grande efficacité contre la lèpre dans les pays du Sud.

Cette fédération deviendra l'ILEP à partir de 1975. La très grande majorité des lépreux est traitée par les membres de l'ILEP.

L'ILEP a pour but de :

- * promouvoir la lutte contre la lèpre dans le monde entier sur les plans médical, scientifique, social et humain;

- * Coordonner les associations nationales en désignant, chaque fois que possible, un seul membre comme coordonnateur pour un pays ou un projet, afin d'éviter le désordre et les double-emplois, et pour faci-

liser l'adoption de lignes d'action communes qui sont un gage d'efficacité.

On dénombre actuellement 20 membres (*) pour une quinzaine de pays donateurs.

C'est ainsi que l'association française Raoul Follereau (Ordre de la Charité), créée en 1968 et régie par la loi du 1er juillet 1901, est membre de l'ILEP. Elle est la coordonnatrice reconnue par l'ILEP pour 10 pays : Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mauritanie, Niger, Tchad et France.

En outre, 16 autres pays bénéficient d'une participation de l'A.F.R.F. au programme de leurs coordonnateurs ILEP respectifs. Parmi ces autres pays bénéficiaires, citons en Afrique : Cameroun, Centrafrique, Éthiopie, Gabon, Ghana, Mozambique, République Démocratique du Congo (ex-Zaire), Sénégal et Togo.

Raoul et Madeleine Follereau papa et maman de millions de lépreux, n'ont pas eu d'enfants. C'est à André Récipon, son fils spirituel que Raoul confie officiellement en février 1968, la poursuite de l'accomplissement de son œuvre.

En effet, André Récipon, banquier, a œuvré à ses côtés comme bénévole. C'est l'homme nouveau qui, face à l'évolution des méthodes et des techniques organise, structure et installe dans la durée un projet sans limites et sans bornes.

Sous son impulsion, l'association française Raoul Follereau (A.F.R.F.) se classe parmi les 10 premières associations françaises et est l'une des dernières à ne recevoir aucune subvention de l'État.

L'A.F.R.F. prend en charge la « bataille contre la lèpre et contre toutes les lèpres » initiée par Raoul Follereau. Elle suscite et reçoit des dons qui lui permettent de gérer des projets en vue de l'élimination de l'endémie lépreuse.

D'autres associations et fondations initiées et créées du vivant de Raoul Follereau ou après sa mort pour des actions en France et en direction de l'étranger constituent, ensemble avec l'A.F.R.F., ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler le groupe Follereau, un groupe d'action humanitaire.

Comme les associations qui lui sont liées au sein du groupe Raoul Follereau, l'A.F.R.F. agit grâce à la générosité privée. Chaque année, le président rend des comptes sur la gestion de ses fonds et leur utilisation.

L'A.F.R.F. soutient annuellement quelque 350 projets en Afrique, en Asie et sur le continent américain pour un montant total d'environ 5 milliards 500 millions de F CFA. Elle agit souvent en co-partenariat avec l'OMS.

Dans les pays, elle apporte son aide aux gouvernements à travers leurs ministères de la santé pour la lutte contre la lèpre, aux Églises locales dont les missionnaires ont, de tout temps, œuvré au service des lépreux et, enfin, à plusieurs autres projets dans les secteurs sanitaire et social.

Raoul Follereau souhaitait que l'A.F.R.F. devienne une association internationale. Mais il fallut très vite admettre que réunir ceux qui poursuivaient son œuvre à l'étranger ne pouvait le faire qu'à travers des institutions nationales.

En 1971, afin d'assurer l'unité de pensée et d'action au sein de ces associations, l'association internationale des Fondations Raoul Follereau voit le jour. Elle sera rebaptisée union internationale des associations Raoul Follereau (U.I.A.R.F.) en 1991.

L'U.I.A.R.F. rassemble des associations dites du Nord et des associations dites du Sud qui œuvrent en partenariat pour :

- * diffuser le message de Raoul Follereau;

- * mener à bien, dans cet esprit, la réalisation de petits projets de réinsertion socio-économique pour les anciens lépreux guéris et leur famille;

- * donner aux associations du Sud, les moyens d'assumer la responsabilité sociale et humaine de l'action caritative, de travailler avec les associations « sœurs », d'acquiescer une bonne capacité de collecter et, à terme, leur indépendance financière.

22 associations nationales du Nord et du Sud composent l'U.I.A.R.F.. Parmi elles, 14 sont africaines (**).

Les associations du Sud organisent la journée mondiale des lépreux (J.M.L.) dans l'esprit de la fête voulue par Raoul Follereau.

Plusieurs d'entre elles, constituées dans les années 50 et 60 ont une bonne implantation et animent des projets importants dans leurs pays respectifs.

Au Bénin, l'association béninoise dénommée Associa-

tion Raoul Follereau du Bénin (A.F.R.B.) créée en 1988 évolue sous la présidence du professeur Henri Valère Kinifio et est en train de s'affirmer progressivement.

En conclusion, la vie et l'œuvre de Raoul Follereau dont nous venons de voir les grands traits, montre que cet apôtre de la paix a beaucoup reçu, mais beaucoup donné au nom de l'universel commandement de notre Seigneur : « Aimez-vous les uns les autres ».

Puisse les jeunes auxquels il s'est à maintes reprises adressé tout au long de sa vie — et plus spécialement ceux d'aujourd'hui et de demain — trouver en sa personne un modèle à imiter et dans ses pensées et son message, des raisons d'espérer.

Espérer, bâtir un monde meilleur que le monde présent, truffé des autres « lèpres » qui ne cessent hélas de proliférer jour après jour. Et voici l'un des messages percutants adressés à la jeunesse du monde entier par Raoul Follereau.



Son message

*"J'ai confiance en vous jeunesse
Qu'importe quelques excentriques, leurs excès et leurs turbulences !
Je crois en votre cœur.
C'est vous qui précipitez la débâcle du mensonge et de la faillite de l'argent.
Soyez intransigeants sur le devoir d'aimer.
Ne cédez pas. Ne composez pas.
Ne reculez pas.
Riez au nez des égoïstes toujours gavés d'eux-mêmes, des hypocrites tout bouffis de leurs vertus bien astiquées, ceux qui, dans la vie, ne s'intéressent qu'à leur vie, persuadés que le Bon Dieu leur offrira au paradis des places numérotées.
Ceux qui pensaient déjà à leur retraite, alors qu'ils savaient encore leur biberon.
Refusez de mettre votre avenir au garage.
Luttez, visage nu, dénoncez à haute voix.
Ne permettez pas qu'on triche autour de vous.
Dites-vous bien que le plus grand malheur qui puisse vous arriver, c'est de n'être utiles à personne, c'est que votre vie ne serve à rien".*

Raoul Follereau.

(*) LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'ILEP

AFRF : Association française Raoul Follereau.
AIFO : Associazione italiana amici di Raoul Follereau, Italie.

ALES : Aide aux lépreux emmalés — Suisse.
ALM : American leprosy missions, États-Unis.

CIOMAL : Comité exécutif international de l'Ordre de Malte pour l'assistance aux lépreux.

DAWH : Deutsches Aussätzigen Hilfswerk, Allemagne.

DFB : Damien Foundation Belgium, Belgique.

FFL : Fondation luxembourgeoise Raoul Follereau, Luxembourg.

FOPERDA : Fondation Père Damien pour la lutte contre la lèpre, Belgique.

HF : Hardegen Fund, Allemagne.

ICLL : Institut cardinal Léger contre la lèpre, Canada.

LWM : Leonard Wood Memorial american leprosy Foundation, États-Unis.

LEPRA : British Leprosy Relief Association, Grande-Bretagne.

NSL : Nederlandse Stichting voor leprobestrijding, Hollande.

PLF : Pacific Leprosy Foundation, Nouvelle Zélande.

RED BARNET : Association d'aide à l'enfance, Danemark.

SANATORIO SAN FRANCISCO DE BORJA (Fontilles), Espagne.

SASAKAWA MEMORIAL HEALTH FOUNDATION : Fondation Sasakawa pour la santé, Japon.

SLC : Secours aux lépreux, Canada.

TIMI : The Leprosy Mission International, Grande-Bretagne.

(**) LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'U.I.A.R.F.

AFRF : Amigos de los enfermos de la lepra (Espagne), Association ivoirienne Raoul Follereau (Côte d'Ivoire), Association malienne Raoul Follereau, Association sénégalaise d'action sociale et d'action aux lépreux (membres du directoire);

Association Raoul Follereau du Bénin, Association burkinabè Raoul Follereau (Burkina Faso), Fondation médicale Ad Lucem du Cameroun, Association congolaise Raoul Follereau, Association guinéenne Raoul Follereau, Association de Guinée Bissau, Association Raoul Follereau de Grèce "Chalcid dans l'île d'Éubée", The Order of charity Raoul Follereau Foundation (Île de Malte), Les amis de Moulins à poudre (Île Maurice), Association nationale d'aide aux lépreux à leurs familles (Madagascar), Comité national Raoul Follereau (Mauritanie), Association nigérienne Raoul Follereau, Fondation pour l'assistance to the Hansenites (Philippines), Fondation polonaise Raoul Follereau, Associação portuguesa amigos de Raoul Follereau (Portugal), Association de solidarité avec les lépreux du Tchad, Comité national Raoul Follereau (Togo).

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

DIOCÈSE DE NATITINGOU : ABBÉ PATRICK SABI SIKI PREMIER FRUIT DE L'ÉPISCOPAT DE MONSIEUR PASCAL N'KOUÉ

Samedi 22 novembre 1997, au moment où l'Église universelle faisait mémoire de sainte Cécile, il a plu au Seigneur de choisir comme prêtre pour l'éternité, son serviteur, l'Abbé Patrick Sabi Sika.

Ce jour-là, les manifestations se sont déroulées à Kérou qui, pour la circonstance, était devenu la capitale religieuse du diocèse de Natitingou. Kérou a fait une toilette exceptionnelle pour accueillir les nombreuses délégations venues de tous les diocèses de notre pays, des pays voisins et de France.

Déjà, la veille, l'ambiance préparait l'événement avec le grand concert spirituel qu'a donné la talentueuse chorale Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus de la paroisse cathédrale de Natitingou.

Pendant plus de 90 mn, les jeunes de Natitingou ont tenu en haleine la communauté chrétienne et la foule des curieux de Kérou à travers un programme des plus captivants. C'était l'avant-goût à l'événement du lendemain.

Conformément au programme établi pour le grand jour de l'ordination sacerdotale, la procession coiffée par son Excellence Monseigneur Pascal N'Koué, évêque de Natitingou et comprenant, entre autres, une quarantaine de prêtres, l'Abbé Patrick Sabi Sika entouré de sa mère, son oncle et sa maraîne, s'est ébranlée à 10 heures précises du presbytère vers la place retenue pour les manifestations. La demi-douzaine de chorales invitées ont su, à des temps déterminés, soutenir la prière de l'assemblée au sein de laquelle on pouvait noter la présence de l'honorable député Antoine Orou Boum, des autorités politico-administratives, des religieuses, des religieux, des séminaristes, des représentants des confessions religieuses, des fidèles laïcs, parents et amis.

L'harmattan qu'on redoutait a réduit son intensité sous un ciel légèrement brumeux sans nuage.

C'est dans ce climat acceptable qu'après les salutations, l'évêque de Natitingou qui présidait la célébration a reçu les assurances de l'Abbé Patrick Sabi Sika pour le service de Dieu parmi les hommes avant de le choisir comme prêtre, sous les acclamations de l'assemblée.

Puis, le Révérend Père Guillou donna un témoignage éloquent sur le nouvel élu. Doué de grandes qualités, habile musicien et excellent travailleur, Patrick est un serviteur de Dieu sur qui il faut compter. Les Pères et tous ceux qui l'ont côtoyé ont su apprécier son calme et la qualité de son travail a-t-il dit en substance.

Les textes liturgiques du jour sont tirés des livres suivants : Jérémie 1, 4-9 ; Romains 12, 4-8 et Luc 22, 14-20, 24-30.

Dans son homélie de circonstance, Monseigneur Pascal N'Koué a insisté dans un premier temps sur la dignité du sacerdoce. Après avoir montré la grandeur de cette dignité qui est infinie, il a déclaré qu'il ne peut pas imaginer l'Église de Dieu sans les prêtres. Il a ensuite cité quelques saints qui voyaient cette grandeur. De saint François d'Assise qui, en rencontrant à la fois un ange et un prêtre, préférait s'agenouiller devant un prêtre d'abord car l'ange est le lieutenant de Dieu et le prêtre, l'ami ; à saint Étienne qui joua au fou pour qu'on le laisse en paix, l'assemblée très attentive, a su discerner la grandeur de la dignité du sacerdoce qui, pourtant, est un appel de Jésus-Christ.

Dans un second temps, l'évêque de Natitingou a fait remarquer quatre éléments essentiels de la fonction du prêtre compétitif.

1) — Le prêtre doit manger et goûter les Saintes Écritures. Pour Monseigneur N'Koué paraphrasant l'apôtre Paul, "Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile". Le prêtre doit être baigné dans les Saintes Écritures pour bien les annoncer.

2) — Le prêtre doit aimer l'Eucharistie. "C'est le sens de la vie chrétienne, le test de la santé spirituelle du prêtre. Nous rendons Dieu présent sur l'autel ce qu'un ange ne

peut faire" a dit l'évêque avant de rappeler et de recommander les visites constantes au Saint-Sacrement.

3) — Le prêtre doit prier assidûment et toujours. Pour Monseigneur N'Koué, le prêtre est le médiateur entre Dieu et les hommes. Il est le priant.

4) — Le prêtre doit être un dévot de la Sainte Vierge Marie. "Jésus et Marie sont inséparables. Marie est Mère de Dieu et des hommes. Elle est la servante docile à l'Esprit Saint" a-t-il fait observer.

Ces différents points énumérés par l'évêque de Natitingou ne sont possibles que si les prêtres sont des passionnés de l'Église. Monseigneur N'Koué a conclu son homélie par une note personnelle à l'endroit de l'Abbé Patrick : "une seule chose, reste fidèle à l'Église, à ta mission, à ta vocation, Amen".

Puis suivra la liturgie du Sacrement de l'Ordre qui comportait : l'engagement de l'élu, la prière de l'assemblée, l'imposition des mains, la prière consécatoire et les rites complémentaires à l'issue desquels l'Abbé Patrick a été vivement ovationné par l'assemblée au premier rang de laquelle se trouvait sa mère, toute heureuse d'avoir donné son second fils au Seigneur.

Désormais membre du presbytère, il a pris place parmi ses pairs à l'autel pour la suite de la liturgie.

Avant la fin de la célébration, l'Abbé Patrick, visiblement ému, a remercié le Seigneur, tous ceux qui de près ou de loin ont prié pour lui et l'ont soutenu dans sa marche vers le sacerdoce. Après s'être réjoui d'être le premier fruit de l'épiscopat de Monseigneur Pascal N'Koué, il a invité toute l'assistance à prier pour lui car, a-t-il dit "mon initiation n'est pas encore achevée".

Des agapes fraternelles bien organisées ont marqué la fin des manifestations.

Rappelons que l'Abbé Patrick Sabi Sika est le 4ème fils de Kérou à être ordonné prêtre dans le diocèse après les Abbés : Antoine Bio Sabi (1991), Pierre Orou Méré (1991), et Donatien Sabi Sika (1992).

Puisse le Seigneur soutenir l'Abbé Patrick dans sa mission et rendre fécond son apostolat tel qu'il l'a exprimé à travers sa composition :

"Oh Seigneur prends-moi comme prêtre en ton nom.

Par mes mains, répands la vie pour jeter la semence.

Oh Seigneur que je sois saint.
Purifie mon cœur et mes lèvres".

Jean-François Gonsalle

L'ÉGLISE D'ABOMEY EN FÊTE

"Quelles merveilles le Seigneur fit pour nous : nous étions en grande fête"

Ces mots du psalmiste pourraient mieux exprimer le sentiment de joie qui animait les fidèles présents le dimanche 21 décembre 1997 à la célébration du quarantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de S. E. Mgr Lucien Monsi-Agboka, évêque d'Abomey.

En effet, c'est le 21 décembre 1957 que le jeune Abbé Lucien Monsi-Agboka fut ordonné prêtre à Rome à l'instar de deux autres Béninois : les Abbés Alfred Quenum et Nestor Assogba.

Les manifestations commémorant cet événement ont été marquées par une messe d'action de grâce qui a rassemblé parents, amis, fidèles, religieuses et prêtres. Cette messe a commencé à 10 h 45 mn par une longue procession de prêtres depuis la cour du presbytère jusqu'à l'autel de la cathédrale. Elle était animée par des chants et la danse emballés aux sons des grands tam-tams. Avant la prière d'ouverture de la messe, le Père Cyprien Tindo prit la parole au nom du clergé diocésain pour souhaiter un heureux anniversaire à Mgr. Agboka communément appelé "Dagbo". Dans le même temps, il salua la présence de S. E. Mgr. Antoine Ganyé venu de Dassa-Zoumè



S. E. Mgr. Lucien Monsi-Agboka, Evêque d'Abomey.

pour jubiler avec son frère dans l'épiscopat.

Après cette allocution, le service de la parole de Dieu commença et s'acheva par l'homélie de l'Abbé Bernard Houndako, vicaire général d'Abomey. En prenant appui sur les textes du jour, il invita l'assemblée à reconnaître la fidélité de Dieu, ce Dieu qui choisit qui il veut et quand il veut. Le "prêtre est celui qui accepte d'aliéner son plan pour nourrir le dessein de Dieu. Et Dagbo en est un exemple", dit-il en substance.

Dagbo en est un exemple.

Avant de clore la célébration eucharistique, Mgr. Agboka lui-même est monté à la chaire pour remercier tout le peuple de Dieu du diocèse d'Abomey. "C'est avec vous que j'ai réalisé mon sacerdoce", exprima-t-il.

A la fin de cette messe qui a duré deux heures d'horloge, les manifestations se sont poursuivies avec le partage du pain de l'amitié dans une ambiance de gaieté.

Puisse le Seigneur continuer à soutenir Dagbo dans son apostolat et le garder fidèle à son amour.

Klimpin Babatoundé Virgile
Grand séminaire Mgr. Louis Parisot
(Tchanvèdji)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

QUE DEVIENNENT LES CADAVRES DES GUERRIERS DU DANHOME MORTS AU COURS D'UNE CAMPAGNE MILITAIRE ?

(Suite de la page 4)

(divinités) du nom de Gahu et Kposu pour protéger Hèvé. Ils ont été placés chacun de part et d'autre du Mono, face à face, pour se concerter plus facilement afin de mieux surveiller la localité.

Les deux Legba sont toujours là et tous les efforts faits depuis des générations par les Abomèns pour les démanteler et emporter chez eux les restes des deux généraux ont toujours été infructueux. Les derniers en date remontent à 1972, lorsque le Président de la République du Dahomey d'alors, Justin Tométin Ahomadégbé, (14) avait vainement tenté de négocier avec les Hula pour faire disparaître ces mémoriaux de l'humiliation de l'armée du Danhomè. L'on s'était tout simplement contenté, après ce désastre, et compte tenu de l'incapacité d'entrer en possession des corps des deux généraux, de faire appel, la nuit, à un carrefour d'Abomey, à leurs âmes pour les envelopper dans un linceul blanc, en vue des rites funéraires appropriés.

Le cas le plus connu du traitement des cadavres sur un champ de bataille est cependant celui de la bataille de Cana.

III — UN CAS D'ÉTUDE : LES CADAVRES DE LA BATAILLE DE CANA

La bataille de Cana eut lieu en 1892⁽¹⁵⁾. Elle a été une séquence de la guerre qui a opposé les troupes françaises à celles du Danhomè. Elle s'était soldée par une lourde défaite de ces dernières qui ont connu une véritable hécatombe : nombreux, en effet, ont été les guerriers et les chefs d'armée tués au cours de cette bataille effroyable qui s'est déroulée en rase campagne, non loin de cette ville sainte si chère aux Danhomènu⁽¹⁶⁾.

Les cadavres de simples guerriers, de chefs d'armée, de princes et de notables ont été traités de la même manière : Dods a donné l'ordre de les brûler, sans discrimination, indistinctement. Cet amalgame est tout à fait contraire aux rites funéraires traditionnels du Danhomè.

Quelques guerriers danhomènu rescapés du désastre se sont réfugiés dans l'épais feuillage des arbres de cachette significativement appelés wutin⁽¹⁷⁾, pour observer l'incinération de leurs homologues morts au combat. Expressément et immédiatement recommandée par Dods, cette opération n'a pas, en réalité, valeur de sépulture. Elle était essentiellement dictée par des raisons d'hygiène : il fallait prendre des précautions nécessaires pour éviter les maladies, notamment les épidémies.

Une fois que les troupes de Dods ont quitté le champ de bataille, ceux qui se sont cachés dans les arbres descendirent. Ils rejoignirent le village paniqué. Ils furent ensuite suivis par des villageois qu'ils conduisirent sur le champ de bataille. Ils y découvrirent l'horreur !

Il fut décidé sous l'arbre à palabre du village, à l'occasion transformé en funérarium, de donner une sépulture à ces morts et de leur consacrer des obèques pour apaiser leurs âmes. Leurs restes furent inhumés, non pas sur place, mais à côté d'un cours d'eau du nom de Gahu, plus connu sous le nom controversé de Toga. Cet emplacement est le lieu du deuxième cimetière des martyrs du royaume, Ayihoji dont



Ces Danhomènu incinérés de Dogba rappellent ceux de Cana.



Temple de Huèhu.



Aspect du cours de Gahu à Cana.

il a déjà été question plus haut. Il a été, en outre choisi à dessin, à cause de sa proximité d'un cours d'eau : en effet, il est de coutume d'enterrer le corps ou les restes de gens morts brûlés ou incinérés près d'une source d'eau pour que leur âme ne vive pas éternellement dans la chaleur⁽¹⁸⁾ et ne vienne pas hanter les lieux. L'on comprend que les soldats de Dods tués au combat, notamment les tirailleurs sénégalais, qui n'ont pas reçu de sépulture, continuent encore jusqu'à ce jour, dit-on, de hanter les lieux, surtout la nuit.

L'on donna donc une sépulture, indistinctement aussi (puisqu'il n'est plus possible de reconnaître les corps calcinés) à tous les Danhomènu morts. Des funérailles agrémentées de tam-tams et de danses eurent lieu dans ce cimetière, pour tous les martyrs danhomènu. Leurs âmes furent intégrées à l'intérieur du grand temple qui est en face de cet Ayihoji dont il est séparé par kogudoli⁽¹⁹⁾, la vieille voie menant de Ouidah à Abomey par Cana. Ce temple a été bâti par Agonglo pour un de ses fils anormaux — Toxosu — mort prématurément. On l'appelle le temple de Huèhu.

Cet édifice est toujours-là, (20) de même que le cimetière aujourd'hui occupé

par un champ de maïs ; le lieu sacré est interdit à toute implantation humaine et personne n'a le droit d'y construire une maison sous peine de sacrilège. Les cérémonies se font à l'intention de ces morts, non pas dans le cimetière, mais dans le temple de Huèhu, toujours dans un excellent état de conservation.

CONCLUSION

La réponse à la question de savoir ce que deviennent les cadavres des guerriers du Danhomè morts durant une campagne militaire ressortit à la fois à la polyméologie et à la thanatologie, en ce que, multiples ses ramifications nous conduisent au cœur des considérations militaires, de la perception et du traitement des dépouilles mortelles et des âmes de ceux qui ont péri sur le champ de bataille. Elle donne la juste mesure de l'attachement quasi obsessionnel des Danhomènu et sans doute des groupes socioculturels voisins, à donner une sépulture à leurs morts, même dans des conditions où le corps n'a pu être retrouvé, pour une raison ou une autre. Le culte des morts apparaît ici comme une sorte de paradigme jusqu'ici occulté par l'importance, souvent excessive, donnée à l'événement et au nombre de morts ou de blessés pendant la guerre ; le crépitement des armes a toujours évidemment quelque chose de plus impressionnant qu'un cadavre qui gît par terre, parfois perdu dans des touffes d'herbes. Chercher à savoir ce que l'on en fera n'inspire pas moins une réflexion féconde.

NOTES

(1) Cette définition figure ainsi dans maintes encyclopédiques françaises.

(2) Nous avons préféré utiliser ici le mot guerrier au lieu de soldat, car il n'y a pas eu de soldats en tant que tel dans le Danhomè : ils ne perçoivent pas de solde.

(3) En réalité, il s'agit plus d'enterrer le cadavre pour le dérober aux charognards et autres carnassiers que de le soumettre à un véritable rite funéraire. Les gens n'en ont pas le temps. Nous en reparlons quelques lignes plus bas.

(4) En pays egba.

(5) Nous en reparlerons plus bas.

(6) Moment propice pour entrer en contact avec les esprits, les divinités et les morts.

(7) Cette pratique régaliennne remonterait, dit-on, à Huèhuja.

(8) L'on parle toujours cependant de tombe.

(9) C'est le contraire en pays baatonu et boo dans le Nord de la République du Bénin.

(10) Ces chercheurs d'organes humains étaient aussi nombreux hier qu'aujourd'hui.

(11) Comme cela se disait à l'époque.

(12) Information reçue de Bachalou Nondichao, ancien guide du musée d'Abomey.

(13) Iroko (A. F.) : "Gahu et Kposu d'Abomey et de Hèvé".

In les cahiers du Centre de Recherches Africaines, N° 5, 1993, p.p. 38-50.

(14) Il est originaire d'Abomey.

(15) "Au Dahomey. La prise de Cana". In le Petit journal, supplément illustré, N° 104 du 19 novembre 1892, p.p. 370-376. Lire plus particulièrement la page 376. Observer l'illustration.

(16) Albecc (A. L.) : La France au Dahomey. Paris. Librairie Hachette, et Cie, 1895, 234 p. ill.

(17) Wutin peut se décomposer comme suit : wa : camouflage ; tin, mis pour aïin, arbre. Ce mot est fon.

(18) A défaut d'un point d'eau, on peut placer à côté du lieu de sépulture un canari d'eau pour rafraîchir l'âme de ces morts.

(19) En fon, Kogoudoli signifie la route de derrière la lama, terre argileuse bousée, notamment en saison des pluies. Cette route conduit à la mer, à Ouidah. C'est pourquoi les offrandes aux divinités qui doivent être déposées à la plage sont placées par les devins du Danhomè auprès de cette route qui est censée les conduire à la mer.

(20) L'une des versions de la mort d'Agonglo affirme que c'est devant ce palais que ce dernier serait mort d'une crise cardiaque.

A. Félix Iroko

REPONSE AU JEU GRILLE DU BENIN À DÉCODER de la page 5

1 = C — 2 = A — 3 = S —
4 = O — 5 = T — 6 = E —
7 = D — 8 = M — 9 = U — 10 = B —
11 = N — 12 = V — 13 = L —
14 = I — 15 = R.

REPONSE AU JEU LA CROIX de la page 5

Horizontalement
* BARREUR — GARANTE —
PLATINE.

Verticalement
* BARRAGE — BARATIN —
GRENIER.

REPONSE AU JEU LE FOUILLES de la page 5

- 1° - Joue droite de l'enfant.
- 2° - Boîte dans le récipient à l'extrême gauche.
- 3° - Boîte dans le récipient à l'extrême droite.
- 4° - Le bas du récipient.
- 5° - La ligne horizontale à l'extrême droite.
- 6° - Genou du pied droit de la femme.
- 7° - Cheveux de l'enfant.

SOCIÉTÉ

MARCHE DES JEUNES PAS DE PAIX SANS LA TOLÉRANCE

Comment ne pas applaudir l'admirable coup de jeunes donné à la cité de Porto-Novo par cette marche du samedi 15 novembre dernier placée sous le signe de la tolérance ?

Des foules de jeunes marcheurs tenant des banderoles, chantant et poussant des slogans en faveur de la tolérance et de la paix. Cette manifestation caractérisée par l'engagement et l'enthousiasme de la jeunesse marqua la Journée internationale de la tolérance, Journée que l'UNESCO, institution spécialisée des Nations unies, a décidée, en 1995, de faire commémorer tous les ans par ses États membres. Quand on sait que tolérance, et paix sont des aspirations complémentaires inséparables, la préoccupation de notre jeunesse à travers la célébration de cette journée était de la consacrer, clamer la volonté de tous les jeunes, de vivre et de construire ensemble, avec amour fraternité un monde meilleur.

Sur la fête de leur mobilisation, c'est aussi un défilé par les jeunes aux adultes, du moins dirigeants de partis politiques ou organisations syndicales. En effet, une mèche après tout, est faite pour informer, sensibiliser et même interpeller. Mais vouloir saisir de toute marche ou autres sit-in comme tribunal de l'inquisition, et y prêter des injures gratuites et grossières, témoigne d'un manque évident de tolérance envers des autorités traitées, souvent à tort comme de vulgaires individus.

Expliquete que l'on a à dire, même haut et fort, n rien d'anormal ni de débilitant. Mais prendre aussi le temps d'écouter l'autre, c'est encore mieux.

POUR UN CONTRAT SOCIAL CONSENSUEL !

À ce titre, le dire du baromètre social actuel dans les pays ? Il affiche, à l'évidence, des nœuds syndicaux ouverts et chaudes marques par des grèves perlées. Sans vouloir jeter l'anathème sur quiconque, nous faisons toutefois observer que, dans les pays d'ancienne tradition syndicale, le syndicat est l'organisation qui force le respect. Autour de sa crédibilité, sa combativité que se joue son sens aigu de responsabilité. Chacun connaît donc la place et le rôle des syndicats dans la société, de même que la portée stégique de la grève qui est leur principale arme de revendication. J.P. Cendron affirme que "la grève est un phénomène essentiellement politique en ce sens qu'elle est un moyen de réaliser le changement social, de modifier les règles du jeu entre employeurs et leurs salariés". Il est bien entendu que l'employeur concède ici, c'est l'État, et ses agents permanents, les salariés. Vu sous cet angle, c'est l'État tout entier qui est interpellé. Et c'est pas le moindre des paradoxes que constater l'absence apparente de dialogue confiant entre les deux parties — le Gouvernement et les syndicats — en cette période cruciale de protestation syndicale contre la contexture du projet de budget national exercice 1998. A moins que nous soyons au nombre de ces exceptions qui confirment la règle. L'exigence et l'élaboration de meilleures conditions de cohabitation, de dialogue et de négociations paraissent, avant tout, une question de responsabilité de part et

d'autre. Mieux, nous abondons dans le sens de M. Lionel Jospin qui, à propos de la Journée nationale de concertation initiée et organisée en France par son gouvernement, déclarait : "ce rendez-vous ou dialogue national ne constitue pas un aboutissement ni une fin en soi, mais un processus..."

Dans notre situation actuelle, la psychologie de l'impasse sociale et la logique de bras de fer "Gouvernement-Syndicats" doivent faire place à un contrat de confiance réciproque qui garantisse au travailleur un pouvoir d'achat acceptable.

SE REMETTRE EN CAUSE

Le monde se recompose économiquement sous nos yeux. Cette nouvelle donne dite "mondialisation" désigne l'intégration croissante des marchés, des biens et des services. Elle nous condamne à nous adapter, à entrer résolument dans le combat pour que l'avenir ne se bâtisse pas sans nous... pour que la prise en compte de nos intérêts vitaux ne soit pas ignorée et absente des perspectives de l'économie mondiale au 21ème siècle.

L'avertissement de J.P. Cendron, revêt ici toute sa dimension : "Pas de croissance = pas de surplus à répartir = rien à négocier ni à conquérir, sinon des avantages pour les uns au détriment des autres. Tant que l'économie ne repart pas, on ne peut plus habiller Paul sans déshabiller Pierre, et Jacques par la même occasion" (...).

Le pays attend donc de ses filles et fils, et en particulier de ses jeunes, qu'ils se mobilisent sur la base de la compétence, du dynamisme et de l'inventivité afin de donner au Bénin les moyens de pouvoir affronter les difficultés actuelles, et celles à venir.

Cette équation à résoudre passe ici et maintenant par la tolérance, la paix sociale, le travail bien fait, la justice sociale et la solidarité nationale.

LA TOLÉRANCE : ARME DE DIALOGUE

Reconnaître l'autre dans sa différence, accepter de confronter ses propres idées avec celles de l'autre, c'est une expression de la tolérance. Le respect de l'humain et l'amour du prochain quel qu'il soit. Un regard bienveillant, sympathique, un accueil fraternel, une disposition au partage, à la solidarité avec l'autre sans arrière-pensée, sans arrière ni parti pris, c'est encore la tolérance. Au regard de ces considérations, la tolérance, la compréhension mutuelle, le dialogue, la solidarité doivent être les armes de la vie communautaire, toutes choses contraires à l'égoïsme, au mépris de l'autre, à la haine, à la division, à la marginalisation et à l'exclusion.

On mesure dès lors combien la recherche de la paix, la promotion des droits de l'homme, le souci de la justice sociale doivent toujours guider l'action des gouvernants en particulier, et celle de la communauté internationale en général.

Au nom de cette liberté d'opinion dont chaque citoyen doit disposer, certains

apprenants syndicalistes s'érigent en seigneurs de l'intolérance et, en périodes de grèves, sillonnent les lieux de travail afin de semer la terreur à l'encontre de paisibles travailleurs hostiles à toutes formes d'embrigadement et de diktats.

L'adhésion à un syndicat se propose et ne s'impose pas. Nier les droits à des citoyens honnêtes au nom des droits dont d'autres voudraient être les seuls juges, ne peut que tenir du hors-la-loi. Des enseignants, gagne-petit, devant se préparer à affronter l'examen pratique du CAP sont ainsi souvent victimes de ces prises d'otages sous le prétexte qu'ils seraient des "casseurs" de grève.

Pour ces gens-là, tout se justifie, y compris le mensonge. Gardons-nous d'emboîter le pas à ces chantres de l'intolérance, parce que "à sacraliser le politique, comme écrivait déjà en 1987, Mgr. J.M. Lustiger, archevêque de Paris, on est mûr pour la guerre sainte et pour tous les totalitarismes".

L'AFRIQUE MARTYRISÉE

Les faits donnent amplement raison à l'éminent prélat de l'Eglise. Constatez plutôt tout le désastre découlant de l'annulation — à tort ou à raison — des résultats des municipales du 5 octobre 1988 largement remportées en Algérie par le Front Islamique du Salut (FIS). Cette décision a plongé depuis lors l'Algérie dans le chaos : actes de barbarie innués, de tueries, de terreur, de massacres collectifs, de viols, de sabotages, de destructions.

Fuite en avant ou geste de bonne volonté, le FIS se déclare partisan d'une solution politique à la crise, et invite la communauté internationale à exercer des pressions sur les Autorités d'Alger en faveur de cette option négociée.

Or le président algérien reste intransigeant sur la poursuite de la lutte sans merci contre les "terroristes et assassins" que sont les groupes islamiques armés. Il exclut toute idée de dialogue avec le FIS et rejette toute offre de médiation extérieure comme une ingérence étrangère.

Alors, quelle issue pour cette profonde crise politico-religieuse qui n'en finit pas de dévorer les fils du pays ?

L'attentat islamique à Luxor en Égypte est encore présent dans les esprits. Une soixantaine de personnes, pour la plupart des touristes étrangers visitant Luxor (Haute Égypte) ont été tués, le 17 novembre dernier dans un attentat attribué à des intégristes islamistes.

Si les éléments extrémistes qualifiés "d'intégristes ou de fondamentalistes" marquent leur présence par la violence aveugle, surtout dans les pays arabes, l'Afrique au Sud du Sahara n'est pas moins confrontée à de vives tensions et guerres civiles sur fond de clivages ethniques et de convoitises de nos richesses naturelles par des puissances extérieures.

À CHACUN DE S'INTERROGER EN PATRIOTE CONVAINCU

La spirale de l'intolérance et de la violence gratuite n'est pas cependant une fatalité.

M. Jacques Lang, ancien ministre français de la culture et actuellement président "des Cultures du monde", se trouvait dans le cortège de tête de la marche de solidarité avec le peuple algérien, le 10 novembre dernier à Paris. Il s'est vu demander, non sans une pointe d'humour, par un confrère français, ce que une manifestation du genre pouvait avoir de concret. Jacques Lang qui ne met pas ses convictions dans sa poche, lui répondit, serein, que pour lui un tel rassemblement c'est du concret du moment qu'il croit à la force des mots et des paroles.

Rassurons nos syndicalistes qu'il n'est pas de notre intention de vouloir convaincre des gens apparemment convaincus. Écoutons encore ensemble une voix éminemment autorisée, celle du Pape Paul VI.

"La mondialisation ne doit pas être seulement inter-pénétration des capitaux et des marchés, mais d'abord celle des hommes, des valeurs, de l'amour et de l'espérance !"

Face donc aux effets pervers de la mondialisation qui se traduisent, entre autres, par une pauvreté croissante de nos pays, les syndicalistes béninois devraient se montrer plus créatifs et volontaristes dans leur vision du projet de société qui doit être le meilleur choix pour le Bénin.

Toutes les catégories socio-professionnelles devraient faire l'effort d'y travailler ensemble.

Au nom de la tolérance, il semble désormais possible de parler des syndicalistes béninois dans le langage de la vérité sans pour autant se voir jeter la pierre. Autrement, la preuve serait faite, sans risque de se tromper que la culture syndicale moderne comme la culture démocratique sont encore à l'état embryonnaire dans notre pays.

Dans ces conditions, on peut espérer que le gouvernement béninois aura la volonté politique de prendre, dans les meilleurs délais possibles, les mesures nécessaires afin que l'enseignement à la morale civique et l'éducation à la citoyenneté puissent enfin démarrer dans nos écoles.

L'introduction de ces disciplines dans notre système éducatif constituera sans nul doute un socle de valeurs nobles pour les acquis issus des diverses actions de formation continue menées jusqu'à présent dans le cadre des initiatives tant publiques que privées.

Les jeunes marcheurs de la capitale ont séduit par leur engagement pour la tolérance et la paix. Ces jeunes ont l'âge où l'on peut cristalliser en soi les grandes vertus et valeurs ; l'âge où tous les espoirs sont permis.

Allez donc les jeunes ! Contre la violence en politique, les querelles ethniques et la négation des valeurs du civisme.

Evariste D.

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

L'INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE :
ENCORE ET TOUJOURS LE MÊME REFRAIN

En cette veille du troisième millénaire sur fond de mondialisation économique, les quatre coins du monde et particulièrement l'Afrique tentent de se frayer un chemin en vue de répondre positivement aux exigences du développement. Mais face aux grands défis de la fin du siècle, à savoir l'arrêt des conflits armés et la lutte contre la pauvreté et ses séquelles, de nouvelles stratégies de développement s'imposent. En conséquence et à travers le monde et surtout en Afrique, les hommes d'affaires organisent tous azimuts, des rencontres nationales et internationales. L'objectif de ces forums est de jeter les bases de la promotion du développement durable du continent africain. La nécessité de l'industrialisation est plus que jamais évoquée. L'organisation, en novembre dernier, à Dakar (Sénégal), de la huitième journée de l'industrialisation en Afrique se situe dans ce cadre.

On indique même que le partenariat entre le public et le privé apparaît comme le moteur du développement économique de l'Afrique. Les initiatives en matière de politique industrielle visent à appuyer en priorité les petites, moyennes et micro-industries, créatrices d'emploi. Il est entendu que l'établissement de grappes-réseaux, la constitution de groupes d'entreprises et la coopération entre elles, constituent des facteurs clefs du renforcement de la compétitivité de ces entreprises.

En réalité, le diagnostic de la situation de l'Afrique en matière de développement est déjà fait à plusieurs reprises, de même que la nécessité de l'industrialisation du continent. Le problème fondamental auquel l'on doit s'accorder aujourd'hui est la proposition de schémas concrets et réalistes. Et c'est justement à ce niveau que le bât blesse. Le mal de

l'Afrique clairement identifié se résume à la faiblesse des investissements dans cette partie du monde. Elle ne reçoit que 2 % des flux d'investissements. C'est là le problème qui interpelle la conscience de tous les Africains. Il ne sert d'ailleurs à rien de se cramponner aux bailleurs de fonds européens ou américains qui ont leurs propres impératifs en cette période de mondialisation bien redoutée par tout le monde entier et spécialement par l'Afrique. En clair, le génie africain doit être mis en œuvre. En cela, le fonds d'investissements mis en place en novembre dernier par certains hommes d'affaires africains paraît opportun. Sauf surprise de dernière heure, ledit fonds sera opérationnel dès 1998. D'un montant de 50 millions de dollars américains, près de 25 milliards de francs CFA domiciliés à la banque Sud Afrique Standard Oil, ce fonds d'investissements ainsi mis en place,

financera les projets rentables en Afrique et touchera les secteurs productifs. Il sera alimenté, d'une part, par les cotisations des membres de l'association des hommes d'affaires africains, African Business round (ABR), qui regroupe 200 membres et, d'autre part, par des souscriptions volontaires. Les cotisations seront transformées en des actions.

Au demeurant, le développement de l'Afrique n'est plus à l'expansion des théories classiques. Il n'est possible qu'avec l'instauration sur le continent des conditions propices aux investissements afin que la richesse africaine soit investie en Afrique au lieu d'aller dormir dans les banques en Suisse, en Allemagne, en France, etc.

Philippe L. Amouzou

LES DEUX CONGO FACE AUX BAILLEURS DE FONDS

Les besoins financiers sont immenses pour amorcer la reconstruction chez les deux Congo voisins. Mais la communauté internationale veut y voir plus clair avant de se décider.

Des deux côtés du fleuve Congo, Kinshasa et Brazzaville attendent avec impatience de connaître l'attitude des bailleurs de fonds face à deux régimes venus au pouvoir par les armes, et dont les deux dirigeants se sont auto-proclamés Présidents de part et d'autre.

Les besoins de l'ex-Zaïre, devenu la République démocratique du Congo (RDC), sont énormes car cet immense pays aux ressources minières fabuleuses a été réduit à la pauvreté par les trente ans de la dictature de Mobutu Sese Séko. Son petit voisin, le Congo-Brazzaville, riche en pétrole, a vu sa capitale détruite et son économie, à l'exception de l'or noir qui n'a pas été touché, désorganisée par plus de quatre mois de guerre civile. Si les deux situations ne sont pas comparables, de nombreux bailleurs de fonds mettent néanmoins les deux régimes dans le même sac et conditionnent leur aide au retour à une véritable démocratie et au respect des droits de l'homme.

Ainsi la France, ancienne puissance coloniale du Congo-Brazzaville, qui a envoyé la première aide humanitaire, a découvert le 20 novembre 1997, à l'occasion d'une réunion à Bruxelles, que ses partenaires au sein de l'Union Européenne plaçaient Denis Sassou Nguesso et Kabila sur un pied d'égalité. Selon un des participants, la plupart des Européens ont estimé que les deux dirigeants devaient faire la preuve de leurs intentions en matière de démocratisation avant de recevoir une aide économique qui aille au-delà des secours d'urgence, et ce, "au même rythme et aux mêmes conditions" pour les deux pays.

Kabila pour sa part avait misé beaucoup sur la réunion, début décembre à Bruxelles — capitale de l'ancien colonisateur belge — des "amis du Congo (Kinshasa)" organisée par la Banque mondiale à l'instigation des Américains. Mais là aussi il a dû faire face aux réticences des autres bailleurs de fonds, d'autant que les États-Unis ne pourront guère apporter d'argent frais. L'administration Clinton, globalement bienveillante à l'égard de Kabila, a les mains liées par le Congrès qui réclame le respect des droits de l'homme, en particulier l'aboutissement de l'enquête de l'ONU sur les massacres de réfugiés rwandais hutus par les troupes de Kabila.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO :
L'EXPECTATIVE

Laurent Désiré Kabila a trouvé un pays rendu exsangue par la corruption, le népotisme et la violence malgré ses

richesses minières et agricoles. L'ex-Zaïre, avec un revenu annuel moyen de 120 dollars environ 60 000 F CFA par habitant en 1995 était, selon la Banque mondiale, devenu un des pays les plus pauvres du monde. Ses arriérés sur la dette extérieure atteignaient près de 8 milliards de dollars soit près de 4 000 milliards de F CFA et toute aide était suspendue à l'exception de l'assistance humanitaire.

Le déclin du Zaïre avait été amorcé dès la fin des années 70 par la chute des cours du cuivre et les dépenses inconsidérées de l'État, la situation s'étant aggravée avec l'instabilité politique qui a prévalu à partir de la fin des années 80. La plupart des infrastructures sont détruites. L'or et le diamant partent toujours en contrebande et la production de cuivre n'a toujours pas repris malgré l'annonce de la signature de certains contrats, en particulier avec des Américains, lors de la marche victorieuse des troupes de Kabila vers Kinshasa.

Pour le moment, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale restent dans l'expectative.

"Le Fonds qui a déjà envoyé deux ou trois missions à Kinshasa attend que le gouvernement de la RDC mette ses affaires en ordre, mais la situation à l'intérieur du pays reste chaotique", souligne un expert international. "Ils n'ont toujours pas de programme économique et aucun véritable dialogue n'a pu être établi", ajoute-t-il. Lors du dernier passage du FMI, le ministre des Finances était en résidence surveillée après avoir été accusé d'essayer d'envoyer des capitaux hors du pays et c'est le chef de la sécurité qui a assisté aux réunions !

La République démocratique du Congo en tant que successeur du Zaïre a accumulé des arriérés importants auprès du FMI ce qui risque de la priver de l'accès à de nouveaux financements et même de l'exclusion de l'institution financière. Selon certains experts, le gouvernement est en retard sur la paie des fonctionnaires "et ne fait pas mieux qu'à l'époque de Mobutu". De plus, la nouvelle monnaie du pays n'a pas la même valeur partout. Ainsi le taux de change au marché noir varie de région en région, ce qui complique le flux des fonds et empêche la reprise d'une activité économique normale. En outre, l'insécurité s'est aggravée dans le nord-est du pays et l'autorité centrale ne semble plus en avoir le contrôle.

La réunion de Bruxelles, le 4 novembre 1997, des "Amis du Congo", a cependant fait apparaître une certaine détente. L'annonce de la création d'un "fonds de soutien", dont il reste à préciser les modalités, a pu être interprétée comme une volonté d'amorcer un processus d'aide à la reconstruction, pour lequel l'Union européenne a débloqué de son côté 85,4 millions de dollars soit près de 42,7 milliards de F CFA. Mais on reste encore bien en-deçà des besoins annoncés par Kinshasa: quelque 1,30 milliard de dollars, environ 650

milliards de F CFA, dont 728 millions soit près de 364 milliards de F CFA sur financements extérieurs.

CONGO-BRAZZAVILLE : TOUJOURS
LA CONFUSION

La situation reste également confuse à Brazzaville où, malgré la fin des combats, des tireurs isolés ont continué à sévir. Un agent congolais de la Croix rouge a ainsi été tué, ce qui a poussé le CICR à limiter ses activités. L'ONU considère toujours le Congo-Brazzaville comme une zone peu sûre et pour le moment aucune mission financière internationale n'a pu s'y rendre.

Au cours d'une réunion à Genève, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) a chiffré les besoins immédiats à 17,3 millions de dollars, environ 8,65 milliards de F CFA, mais il n'a pas encore suscité des échos favorables de la part des bailleurs de fonds.

Cet organisme prépare toutefois une mission qui pourrait se rendre sur place en décembre.

Des experts de plusieurs compagnies françaises comme EDF, Alcatel et la Lyonnaise des eaux se sont cependant rendus à Brazzaville pour faire un état des lieux et étudier la remise en marche des infrastructures de base (électricité, téléphone et eau).

La Banque mondiale vient de "geler" ses relations financières avec Brazzaville parce que le pays n'a pu honorer ses échéances, les arriérés étant estimés à 16 millions de dollars, environ 8 milliards de F CFA.

Le FMI s'était déjà montré dans le passé mieux disposé à l'égard du Congo-Brazzaville que la Banque mondiale. Il serait prêt à envoyer des experts financiers pour aider le nouveau gouvernement à remettre l'administration en marche mais "il faudra au moins six mois avant d'envisager un soutien financier", affirme un expert. Il faudrait notamment négocier un nouveau plan d'ajustement structurel qui impliquerait aussi une réunion des créanciers publics du Club de Paris.

"Avec des revenus pétroliers de 14 milliards de F CFA (25,5 millions de dollars) par mois, le Congo devrait pouvoir s'en sortir bien plus facilement que son voisin de l'autre côté du fleuve. Mais cela suppose un effort particulier pour remettre en marche les départements ministériels économiques et financiers et commencer à rembourser les arriérés", souligne un diplomate européen. "La bureaucratie s'est effondrée. Pour l'instant, le ministère des Finances ne fonctionne pas. Nous n'avons pas d'interlocuteurs", ajoute-t-on dans les milieux proches du FMI.

Marie Joannidis